

MONTREAL

FÉVRIER

1916



XXXIIe

ANNÉE

No 2

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction des
Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

FRÈRE SÉRAPHIN CIMINO

DE LA PROVINCE DE PRINCIPATO

CONSULTEUR DE LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX

EX-CUSTODE ET VISITEUR DE TERRE SAINTE

MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

ET HUMBLE SERVITEUR DANS LE SEIGNEUR

*A tous les Frères du même Ordre, aux Religieuses et à tous
les Tertiaires confiés à ses soins, grâce et paix dans le Père et en
Jésus-Christ notre Sauveur.*

Mes bien-aimés Frères,

Vous n'ignorez pas que la veille de la Pentecôte de l'année courante (1915), par une disposition divine et par la volonté des Pères Capitulaires de l'Ordre, Nous avons été élu Ministre Général de la grande Famille Franciscaine.

Nous ne pouvons vous exprimer ici tout l'étonnement que

Nous avons éprouvé à la nouvelle de cette nomination.

Venu à Rome pour traiter certaines affaires de la Custodie, les événements de la guerre ne Nous permirent plus de retourner à notre Gardiennat du Mont Sion, et nous dûmes ainsi prendre part au chapitre général avec tous les Provinciaux de l'Ordre.

En attendant, toutes nos pensées et nos soucis étaient tournés vers les Saints Lieux que nous croyions avoir quittés momentanément, et dont la charge Nous pesait bien lourdement, depuis dix-neuf mois qu'elle Nous avait été imposée, par le Ministre Général d'alors et son Définitoire.

Nous avons laissé la Palestine avec l'espoir de trouver aide et soulagement dans les conseils de ceux qui passent à bon droit pour maîtres dans le maniement des affaires, et d'alléger ainsi Notre fardeau : mais la Providence en avait disposé autrement, et voici que Notre croix est devenue beaucoup plus lourde.

Plongé dans la plus profonde stupéfaction, Nous ne savions comment Nous pourrions Nous acquitter dignement de la nouvelle charge qui Nous avait été confiée, et que Nos illustres Prédécesseurs avaient si sagement et si prudemment remplie.

Aux sentiments d'étonnement et de surprise succédèrent les plus vifs sentiments de douleur et de tristesse, à la vue des événements malheureux qui se déroulent et au milieu desquels Nous étions obligé de prendre la direction de l'Ordre répandu dans le monde entier. Circonstances vraiment tristes ! "En effet, comme dit Sa Sainteté Benoît XV, tandis que des armées immenses se battent avec acharnement, la souffrance et la douleur, tristes compagnes de la guerre, s'abattent sur les Etats, sur les familles et sur les individus ; chaque jour voit s'augmenter outre mesure le nombre des veuves et des orphelins ; le commerce languit, faute de communications ; les champs sont abandonnés ; l'industrie est réduite au silence ; les riches sont dans la gêne, les pauvres dans la misère, tous dans le deuil." Quel cœur franciscain resterait impassible à la vue du bouleversement de diverses Provinces de l'Ordre, où un grand nombre de nos religieux sont contraints par le service militaire d'abandonner leurs couvents ? Quelques Provinces se voient ainsi privées

de
ges
maî
L
res
tout
été
tres
et
mou
vaie
seul
res
vent
tana
Nou
lium
leur
de S
de ta
niam
périls
dans
No
inébr
porté
qui,
Seign
aux p
aupar
l'Ordi
tife, l
de Sa
Chef
est d'
Famil
avons

de leurs Prélats ; les couvents, de leurs Supérieurs ; les collèges séraphiques, de leurs professeurs ; les frères clercs, de leurs maîtres et de leurs lecteurs ; les noviciats vides.

Le souci de tous ceux qui se trouvaient aux Missions étrangères affligeait encore davantage notre cœur. Nous pensions surtout à nos fils de Terre Sainte, dont plusieurs avaient déjà été expulsés de la Palestine et de nos chers sanctuaires, d'autres tracassés dans les missions d'Arménie et de Syrie. Triste et désolant spectacle, auquel Nous avons assisté, les yeux mouillés de larmes ! Que de peines, que de privations ne devaient pas endurer ceux que Nous croyions avoir quittés seulement pour quelque temps ! Que sera-t-il arrivé aux Frères de notre Résidence de Saint-Sauveur, à ceux de nos couvents du Saint-Sépulcre, de Bethléem et de Saint-Jean in Montana ? Nous l'ignorions absolument. La seule consolation que Nous pouvions avoir était dans cette prière : *Mitte eis auxilium de Sancto, et de Sion tuere eos. Du Sanctuaire, envoyez-leur du secours, et de Sion, soutenez-les.* Les paroles suivantes de Saint Paul Nous reconfortaient aussi puissamment : *Qui de tantis periculis nos eripuit, et eripuit : in Quem speramus, quoniam et adhuc eripiet. C'est lui qui nous a délivrés, de si grands périls, qui nous en délivre, et qui, nous l'espérons, nous délivrera dans la suite.* (2 Cor., c. 2, 10.)

Nous avons eu une autre grande consolation, et un espoir inébranlable s'est emparé de Nous, lorsque notre regard s'est porté sur la Chaire de Saint-Pierre où siège le Pontife qui, vraiment béni de nom et de fait, conduit le troupeau du Seigneur avec prudence et sagesse. Nous réfléchissions alors aux paroles prononcées dans l'audience accordée quelques mois auparavant à Notre illustre Prédécesseur et aux Pères de l'Ordre : "Nous acceptons avec plaisir, disait le Souverain Pontife, l'hommage de respect et de dévouement que les enfants de Saint François Nous présentent par l'intermédiaire de leur Chef suprême, le successeur du Patriarche d'Assise. Cette joie est d'autant plus grande que Nous, Nous appartenons à la Famille franciscaine par les liens du Tiers-Ordre, auquel Nous avons été inscrit en 1882, lors du septième centenaire de la nais-

sance de Saint François, parmi les membres de la Fraternité érigée dans votre Eglise d'Araceli... Nous serons toujours heureux de procurer à votre Ordre toute sorte de bien. Cela Nous sera plus facile, si vous conservez toujours l'esprit d'raison et d'obéissance parfaite, comme Nous en avons le ferme espoir ; vous souvenant que vous obéissez au Souverain Pontife, bien plus, à Notre Seigneur lui-même, en obéissant à votre Ministre Général que Nous sommes prêts à recevoir toutes les fois qu'il désirera avoir une audience. (Vid. *Acta Ord.*, Oct. 1914).

Cet espoir s'augmenta en considérant qu'une des promesses du Souverain Pontife s'était déjà réalisée dans la nomination, comme protecteur de l'Ordre, de Son Eminence le Cardinal Philippe Giustini, dont la sagesse et l'expérience dans le maniement des affaires sont connues de tous. Celui-ci, en prenant possession de la charge que lui avait confiée l'Autorité Apostolique, s'appropriâ les paroles prononcées à la même occasion par le célèbre Cardinal Hugolin : *Offero meipsum vobis, auxilium et consilium atque protectionem paratus impendere secundum vestrum beneplacitum. Je m'offre à vous ; je serai, si vous le voulez, votre aide, votre conseil et votre appui.* Notre espérance donc ne pouvait être déçue.

Enfin, pensant que l'Ordre possédait des religieux très distingués par la vertu, par la science et par le savoir faire, et qui, à l'occasion Nous seraient d'un puissant appui, Nous Nous sentions soulagé au milieu de Nos chagrins et de Nos craintes. Parmi ces religieux, Nous comptons d'abord sur les TT. RR. PP. Définites Généraux que le chapitre a choisis pour former Notre conseil ; puis sur les RR. PP. Provinciaux que Nous avons vus ici à Rome, animés des meilleurs sentiments de piété et remplis de zèle pour la sanctification des âmes confiées à leurs soins, non moins que pour la gloire de Dieu. L'exemple aussi de tant d'illustres Prédécesseurs qui, en vrai fils de Saint François, ont dépensé toutes leurs forces pour le bien de l'Ordre, Nous encourage beaucoup et Nous anime.

En vérité, quoique Nous ne reconnaissons pas en Nous

tou
gois
l'Or
Nou
volo
de l
Frèr
nos
res,
tous
Nou
mêm
No
Saint
de l'
in vi
prit ?
soit r
dans
de l'a
fortes
obser
ambul
suetua
Je ve
de la
et dou
charité
effet, t
ration
plus p
Dans l
les m
germer
.....
.....
.....

toutes les qualités que devrait avoir le Successeur de Saint François pour remplir dignement la tâche de Ministre Général de l'Ordre des Frères Mnieurs, confiant en la miséricorde divine, Nous pouvons affirmer hautement que Nous avons la meilleure volonté de rechercher en tout et partout le bien de chacun de Nos fils en Jésus-Christ. De votre côté, mes très chers Frères, à vous qui avez embrassé la vie séraphique, soyez nos coopérateurs ; par conséquent, efforcez-vous, par vos prières, vos sacrifices, vos conseils et par l'observance exacte de tous vos devoirs religieux, de rendre plus léger le fardeau qui Nous a été imposé. De la sorte Nous Nous sentirons Nous-mêmes moins indigne de Notre charge.

Notre vœu se réalisera sans doute, si vous tous, enfants de Saint François, vous vous souvenez constamment du précepte de l'Apôtre des Nations : *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis...* Vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. (Eph. 4, 3). Que cet esprit d'union soit nécessaire pour la paix, Sa Sainteté Benoît XV nous l'a dit dans l'audience qu'il accorda à tous les Capitulaires, le 26 mai de l'année courante. L'esprit d'union qui rend les âmes plus fortes et plus constantes dans la paix, nous l'aurons si nous observons ce que dit le même Saint Paul : *Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis, cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia supportantes invicem in charitate. Je vous prie donc instamment d'avoir une conduite digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés, en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant mutuellement avec charité.* (Eph. 4, 1-2). Avec humilité, dit-il ; cette vertu, en effet, unie à l'autorité donne la discrétion. La douceur, la modération et la suavité sont agréables à tous et rendent les sujets plus prompts et plus contents dans l'exercice de l'obéissance. Dans la mansuétude, dans la patience et la charité, nous avons les moyens qui doivent conserver cet esprit d'union, d'où germera la paix tant désirée : *In vinculo pacis.*

.....

.....

.....

A nos soins sont aussi confiées des religieuses, âmes privilégiées qui, répondant à l'appel du divin Epoux, voulurent suivre les exemples et les enseignements du Patriarche des pauvres. Elles se consacrèrent à Dieu dans la vie du cloître, et y observent la règle du second Ordre, ou bien celle du Tiers-Ordre. Le désir ardent de conserver uniquement à Dieu leur amour et de garder leur conscience exempte de toute souillure, les poussa à embrasser ce genre de vie pénitente. Elles ressemblent aux vierges sages dont parle avec éloge l'Évangile. En prenant le voile, ces saintes filles ont eu à cœur leur propre sanctification. De différentes manières toutefois, elles ne négligent nullement la sanctification des autres : il y en a parmi elles qui mènent une vie contemplative, une vie cachée dans le Christ, selon la parole de Saint Paul : *Abscondita cum Christo in Deo.* (Col. III, 3). Dans l'exercice des vertus qu'elles désirent posséder, elles font monter constamment vers le ciel leurs prières et implorent sans cesse sur les hommes les grâces divines. D'autres, outre les supplications qu'elles adressent chaque jour au Très Haut, s'occupent d'œuvres qu'on ne peut, il est vrai, appeler spirituelles, mais qui, néanmoins, si l'on considère leur fin et l'intention de celles qui s'y livrent, peuvent et doivent servir à l'esprit. Nous voyons avec un vif plaisir ces filles du Patriarche d'Assise entreprendre courageusement toute sorte d'œuvres charitables : soigner les malades dans les hôpitaux, enseigner dans les écoles, et prêter leur concours aux missionnaires dans les pays infidèles. A toutes ces âmes consacrées au Seigneur, Nous disons : Marchez sur les traces du Divin Maître, " que la pauvreté soit votre partage, car notre divin Modèle est né dans une étable ; l'obéissance et la souffrance, votre choix, puisque le souverain Maître a été obéissant jusqu'à la mort de la Croix ; la chasteté, votre trésor, puisque le céleste Epoux y trouve sa gloire et ses délices." (*Const. des Franciscaines Missionnaires de Marie.*)

A vous aussi, phalange innombrable des Tertiaires qui vivez dans le monde, auxquels Nous sommes unis par les liens les plus chers, Nous Nous adressons, en vous disant du fond du cœur : observez exactement la règle que notre Père Saint Fran-

çois
l'Apô
Soye
nant
jours
le Ju

Av.
RR.]
tera]
qu'ell
en 121
terces
Portic
de Sai
nomm
le Pap
ver de
toutes
encore
cession
tenir la
présen
pour la
Par cet
Portior
papale.

Afin
protect
du priv
Fils.]
sance l
dissime

En at
Mère de
béatific
Scot.

çois vous a donnée, et rappelez-vous toujours ces paroles de l'Apôtre : *Omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores. Soyez unis par la concorde, la charité et la fraternité.* Moyennant ces liens intimes, vous pouvez être sûrs qu'à la fin de vos jours N. P. S. François vous reconnaîtra pour ses enfants devant le Juge Suprême.

Avant de terminer cette lettre, je tiens à vous avertir, mes RR. PP. et mes chers Frères, que l'année prochaine nous apportera plusieurs consolations, à cause des souvenirs historiques qu'elle nous rappelle. Entre autres, vous savez bien que c'est en 1216 que Notre Séraphique Père obtint de N. S. J. C., par l'intercession de la Sainte Vierge, la précieuse Indulgence de la Portioncule. Ce grand privilège rendit célèbre la petite chapelle de Sainte Marie des Anges et la fit compter parmi les plus renommés sanctuaires. "Là, en effet, comme le dit Sa Sainteté le Pape Pie X, (*Lit. Apost. Pii Pp. X.*) tous les ans on vit arriver des princes, des rois, des empereurs et des personnes de toutes les conditions pour gagner les saintes indulgences ; encore maintenant le jour de l'anniversaire de la célèbre concession, le temple qui est très vaste, devient trop petit pour contenir la foule. Plusieurs Souverains Pontifes honorèrent de leur présence ce Sanctuaire, et tous eurent une grande vénération pour la chère église et le couvent de Sainte-Marie des Anges." Par cette même lettre, le Pape Pie X donnait à l'église de la Portioncule le titre de Basilique patriarcale et de Chapelle papale.

Afin que la Vierge Immaculée nous garde toujours sous sa protection, nous célébrerons l'année prochaine l'anniversaire du privilège incomparable qu'Elle nous a obtenu de son divin Fils. En temps opportun, Nous porterons à votre connaissance les décisions qui seront prises à ce sujet par le révérendissime Définitoire général.

En attendant Nous vous engageons à supplier la bienheureuse Mère de Dieu, afin qu'elle fasse luire au plus tôt le jour de la béatification de son glorieux Défenseur, le Vén. Jean Duns Scot.

Priez aussi, Enfants de Saint François, pour Sa Sainteté le Pape Benoît XV : daigne le bon Dieu lui accorder la consolation de voir bientôt les nations belligérantes revenir à la paix! Que l'abondance des grâces divines descende sur lui pour tout le bien qu'il ne cesse de faire à notre Ordre! Prions d'une manière particulière, pour Son Eminence le Cardinal Philippe Giustini, notre insigne Protecteur : que Dieu nous le garde pour de longues années, c'est le vœu le plus ardent de Notre cœur reconnaissant! Enfin, Nous Nous recommandons Nous-mêmes, nos très chers Frères, à vos ferventes prières : que le Dieu de miséricorde Nous assiste et Nous donne toutes les lumières nécessaires pour diriger dans la voie du salut les âmes qu'il a voulu confier à nos soins ; que Nous puissions travailler toujours davantage à la prospérité de l'Ordre et à la plus grande gloire de l'Eglise.

En retour, Nous vous donnons de grand cœur la bénédiction Séraphique : "Que le Seigneur vous bénisse et vous protège. Qu'il vous montre sa face et ait pitié de vous. Qu'il vous regarde et vous donne la paix."

Rome, Collège de Saint Antoine de Padoue, près du Latran, en la fête de N. P. S. François, le 4 octobre 1915.

FR. SÉRAPHIN CIMINO,
Min. Général.

Événements

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces etc. . .*) A LA DIRECTION DE LA REVUE, 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements etc.*) à M. E. DESMARAIS, 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

filie
éton
cinq
mene
cœur
Ell
mom
qui f
dant
droit
le mo
Jea
avait
peine
enver
elle h
même
tage.



PROTECTRICE DU MOIS

(Fête du 13 février)

B. Jeanne de Valois, reine de France

Tertiaire et Fondatrice des Annonciades



ISSUE du plus noble sang de l'univers, Jeanne comptait dans sa race presque autant de héros que d'ancêtres. Fille de Louis XI, roi de France et de Charlotte de Savoie, elle naquit en 1464 et sa naissance fut une double déception. Le roi espérait un fils, un héritier de la couronne ; ce fut une fille que Dieu lui envoya, et une fille disgraciée par la nature. Par contre elle apparut bientôt étonnamment douée des dons de la grâce. Elle avait à peine cinq ans qu'elle disait à sa gouvernante : "Je vous en prie, menez-moi à l'Eglise." C'est là qu'était son attrait, là que son cœur l'orientait.

Elle passa les premières années de sa vie à essayer à tout moment des refus, des dégouts, des contradictions habituelles qui firent le malheur et la tristesse de son enfance. Cependant jamais le murmure ne sortit de sa bouche : elle avait droit de se plaindre de tout le monde, et personne n'eut jamais le moindre sujet de se plaindre d'elle.

Jeanne faisait ses délices de la prière et de la solitude. Elle avait choisi la sainte Vierge pour l'unique confidente de ses peines et de ses chagrins, car elle avait une dévotion toute filiale envers cette bonne Mère. Dans un moment de grande épreuve, elle lui dit avec larmes : "O ma Mère ! enseignez-moi vous-même ce qu'il faut que je fasse pour vous plaire davantage. La bonne Mère daigna lui répondre :

“Mon enfant, sèche tes pleurs. Un jour tu fuiras ce monde dont tu crains les dangers, et tu fonderas un Ordre de saintes religieuses occupées à chanter les louanges du Seigneur et fidèles à suivre mes traces.” Cette révélation combla son âme de joie et lui inspira le désir d’une vie plus parfaite.

Elle ne tarda pas à solliciter et à obtenir l’habit du Tiers-Ordre de Saint François. Elle crut aussi devoir prendre pour directeurs de sa conscience les disciples du Crucifié de l’Alverne. Quels progrès ne fit-elle pas dans la science de la Croix, sous des guides instruits à l’école de François d’Assise ! Dès lors elle ne se contenta plus des croix que la Providence avait semées sur ses pas, elle voulut en ajouter de nouvelles ; elle introduisit dans le palais les pratiques les plus rudes et les plus austères des cloîtres. La cour n’était-elle pas un cloître pour elle ? n’y donnait-elle pas autant d’heures à la prière, autant d’étendue à l’austérité, autant de sacrifices à l’obéissance, que si elle eût vécu dans la communauté la plus régulière et la plus fervente ?

Déjà surprise d’un si rare exemple, la cour s’étonne que la jeune princesse lui fournisse un modèle de piété et d’humilité chrétiennes. Le roi lui-même est alarmé de ces commencements, présage heureux de ce qu’elle devait être un jour ; il lui ordonne de supprimer ces saints exercices qui lui font trouver dans la cour même une espèce de solitude. Mais, il reste encore à Jeanne un sanctuaire secret où Jésus-Christ habite : son cœur, où elle s’entretient sans cesse avec lui et avec sa divine Mère.

Sa piété, sa douceur, sa résignation et sa patience finirent par fléchir Louis XI que la naissance d’un héritier avait commencé de gagner. Jeanne trouva un peu de paix et de liberté. Son père cependant la maria au duc d’Orléans, le futur Louis XII. — Mariage politique où ni l’un ni l’autre ne trouvèrent le bonheur. Mais la chaîne était rivée. Jeanne dut porter son fardeau, et comme elle était femme de devoir elle le porta résolument, montrant le plus grand dévouement et la plus entière obéissance à son époux.

Le duc d’Orléans, s’étant révolté contre le nouveau roi, Charles VIII, fut fait prisonnier. Jeanne intercédâ pour lui. Quand le duc fut rendu à la liberté, il demeura éloigné de son

épouse
leurs.

Char
fants, le

Le pi
Siège u
Jeanne,
l’oblige
dont on
saires A
affaire e

Jeanr
de sa sc
de Berr
à Bourg
tus. Ma
était ve
Vierge.

gieuses.
nentes v
dix vert
verain l

Lorsq
cinq je
fit revêt
commen
nonciati
fit sa pi
à ce der
récompe
cette co
renoncer

En 17
à notre
que le ti
lieux sou

épouse qui chercha dans la piété des consolations à ses douleurs.

Charles VIII, frère de notre sainte, étant mort sans enfants, le duc d'Orléans monta sur le trône.

Le première pensée du nouveau roi fut de solliciter du Saint-Siège un décret pour déclarer la nullité de son mariage avec Jeanne, invoquant la contrainte dont Louis XI avait usé pour l'obliger à contracter cette union et l'empêchement de parenté dont on n'avait pas songé à réclamer la dispense. Des Commissaires Apostoliques furent nommés par le Pape pour juger cette affaire et la nullité du mariage fut reconnue et déclarée.

Jeanne apprit cette nouvelle avec résignation. Le roi, charmé de sa soumission, la traita magnifiquement; il lui donna le duché de Berry avec plusieurs autres domaines. Notre sainte se retira à Bourges où elle continua de donner l'exemple de toutes les vertus. Maintenant qu'elle était libre, elle sentait que le moment était venu d'accomplir le désir autrefois manifesté par la Sainte Vierge. Elle fonda une maison pour recevoir les premières religieuses. Il s'en présenta un grand nombre, attirées par les éminentes vertus de la princesse. Elle leur proposa sa règle des dix vertus de Marie, et voulut qu'elle fut approuvée par le Souverain Pontife.

Lorsqu'elle apprit que sa règle était approuvée, elle choisit cinq jeunes filles des plus solidement vertueuses, et leur fit revêtir l'habit de l'Annonciade le 8 octobre 1502. Ainsi commença l'Ordre des dix joies de Marie, appelé Ordre de l'Annonciation. Jeanne embrassa la règle qu'elle avait établie et fit sa profession religieuse. Elle ne survécut pas longtemps à ce dernier sacrifice. Le 4 février 1505, elle allait recevoir la récompense de ses vertus et changer en une couronne immortelle cette couronne corruptible à laquelle on l'avait obligée de renoncer.

En 1742, Benoît XIV approuva le culte immémorial rendu à notre Sainte. Le Bréviaire franciscain ne donne à Jeanne que le titre de Bienheureuse, mais elle est honorée en plusieurs lieux sous le titre de Sainte.

P. D. P.

La Sainte Messe

au point de vue historique, liturgique et mystique

(Suite)

LA dernière nuit de sa vie, lorsqu'Il recommanda à ses apôtres de célébrer les saints mystères, "Faites ceci, leur dit-il, en mémoire de moi," ce fut alors, comme le Concile de Trente l'a défini, qu'Il les institua prêtres, et qu'Il leur ordonna ainsi qu'à ceux qui leur succéderaient dans les fonctions sacerdotales, d'immoler et d'offrir son corps. Une autre preuve de cette vérité se tire de ces paroles de Saint Paul aux Corinthiens : "Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur et le calice des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons;" (1 Cor. x. 21) puisque la table des démons était l'autel sur lequel on leur immolait, de même, pour que le raisonnement de l'Apôtre soit concluant, la table du Seigneur ne peut signifier rien autre chose que l'autel sur lequel on sacrifiait au Seigneur."

L'Eglise, vraie épouse du Christ, ne pouvait donc pas ne pas avoir son sacrifice — tous les faux cultes antiques en ont toujours eus: elle ne pouvait être moins bien partagée que la Synagogue, qui était sa figure et son aurore : elle ne pouvait non plus conserver les rites juifs, car les prophètes inspirés par l'Esprit Saint avait annoncé leur fin plus ou moins prochaine; Citons entr'autres Malachie ; voici ce qu'il dit aux Juifs (Ch. I): "A vous, prêtres, qui méprisez mon nom et qui dites : En quoi avons-nous méprisé votre Nom ? Vous offrez sur mon autel un pain souillé, et vous dites : en quoi vous avons-nous souillé ? Mon affection n'est plus en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai pas de présent de votre main. Car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, grand est mon nom parmi les nations. Et en tout lieu l'on sacrifie et on offre à mon Nom une offrande pure." Voilà annoncées la réprobation et

la ces
sacro
tout l
Tous
de la
lui-mé
hérési
l'offra
tions
des sa
ce ne
teurs
hères.
de Ca
mérite
Seigne
qu'ava
taient s
3°. E
la Cène
la man
Jésus v
va se d
reçu du
gneur J
avoir re
est mon
en mém
calice et
faites ce
Moi."
vous bo
jusqu'à
le pain c
ble enver
Voilà l
établit la

la cessation des sacrifices juifs, la vocation des Gentils, l'Hostie sacrosainte et pure, Jésus-Hostie, qui, d'un pôle à l'autre, en tout lieu, à toute heure, en toute nation est offerte à Dieu. Tous les siècles ont cru cela. Et Saint Irénée, ce grand témoin de la primitive Eglise, disciple de Saint Polycarpe, qui fut lui-même disciple de Jean le bien-aimé, savait répondre aux hérétiques de son temps (précurseurs des protestants) : "Non, l'offrande des oblations n'est pas abolie : il y avait des oblations sous la loi ancienne, il y en a sous la loi nouvelle, il y avait des sacrifices chez les Juifs, il y en a aussi dans l'Eglise ; mais ce ne sont plus les mêmes : ce ne sont plus les simples serviteurs de Dieu, mais ses enfants qui Lui offrent (*Lib. iv. contra hæres. cap. xxxiv*). Saint Cyprien, le soleil illustre de l'Eglise de Carthage et de l'Afrique, s'écrie (*Epist. LXIII*) : "Qui donc mérite mieux d'être appelé prêtre du Très Haut que Notre Seigneur Jésus Christ qui a offert à Dieu le Père *le même sacrifice* qu'avait offert Melchisedech : du pain et du vin : *mais c'étaient son corps et son Sang,*" sous les espèces du pain et du vin.

3°. *Essence du Sacrifice Catholique* : Transportons-nous à la Cène : Les Onze entourent le Divin Maître et ont terminé la manducation de l'Agneau Pascal, selon le rite mosaïque. Jésus vient de clore l'Ancien Testament. Une scène inoubliable va se dérouler ; Saint Paul la décrit ainsi : (*1 Cor xi. 23-28*) "J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis à savoir, que le Seigneur Jésus, dans la nuit où Il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon Corps, qui sera livré (demain) pour vous ; faites ceci en mémoire de Moi." De même, après avoir pris le pain, Il prit le calice et dit : "Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de Moi." Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi, celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable *envers le Corps et le Sang du Seigneur.*"

Voilà la charte divine du Sacrifice catholique. Notre Seigneur établit la messe, et fait d'elle le Sacrifice véritable.

Rapprochons de ce passage de Saint Paul la définition du sacrifice telle que donnée plus haut, et nous verrons la vérité de notre foi.

Le sacrifice, avons-nous dit, est l'offrande extérieure faite à Dieu par un ministre légitime, d'une chose sensible et durable, qui, au milieu de rites religieux, est détruite ou au moins substantiellement changée, dans le but d'exprimer le souverain domaine de Dieu et la dépendance absolue de l'homme vis-à-vis de sa suprême Majesté.

Par les paroles que le Christ a dites et que le prêtre redit en son nom, ou plutôt que le Christ dit lui-même par la bouche de ses prêtres—car le prêtre ne dit pas : "Ceci est le Corps du Christ", mais : "Ceci est mon Corps" — par ces paroles, dis-je le Christ-Dieu fait ce qu'il dit : ayant tout pouvoir sur les créatures, Il transubstantie le pain en son Corps et le vin en son Sang, comme à Cana il a changé l'eau en vin ; alors sa chair et son Sang adorable ont une nouvelle existence ; le Christ prend une vie nouvelle, la vie eucharistique ; là où il n'existait pas, il naît sacramentellement. Mais en vertu des paroles, son Corps est séparé de son Sang ; sa chair est prisonnière sous les apparences du pain comme son sang l'est sous les espèces du vin ; Il est là anéanti, caché, lié : il est aux yeux de tous comme une chose inerte et morte, en attendant que par la communion, Il descende dans les estomacs des communiants : et là, mangé, englouti, il meurt, pour ainsi dire, d'une mort sacramentelle, car une fois les espèces digérées, Jésus cesse d'être présent.

Quelle victime changée substantiellement ! Quelle victime agréable au Père, qui y voit "son Fils bien-aimé" anéanti devant sa suprême Majesté ! Quel sacrifice est-il possible de trouver, qui réalise mieux les conditions requises ! Mais voyez plutôt : *le ministre*, c'est Jésus-Pontife, qui, par Lui-même à la Cène et par ses prêtres tous les jours, offre à Dieu ; *l'offrande*, c'est Jésus offert sous les espèces du pain et du vin ; *celui que l'on offre*, c'est Dieu ; *celui pour qui on offre*, c'est l'Eglise : "Ce sang sera répandu pour vous et pour plusieurs," dit Notre Seigneur ; *l'autel*, mais ce fut la table de la Cène, et ce sont nos milliers d'autels catholiques, car "nous avons

un a
s'écrie
crèche
table
pose
la frac
sacros

Ces
bles, p
Elles n
et l'exe
ler pou
de l'éch
et ne p
Ecouto

"Con
pour vo
en sorté
dans ce
devez vo
en oblat
sances e
ment qu
ture tou
à vous e
abandon
entre no
est invi
mon disc
ciple, off
François
sa délica
de prati
que nous
le sacrifie
cap cxxi

un autel, "clame Saint Paul (*Heb. XIII. 10*). " Désormais, s'écrie à son tour Théodote d'Ancyre, Jésus n'est plus dans la crèche, mais sur l'autel : la crèche de Bethléem a enfanté la table eucharistique." Il y a enfin *l'acte du sacrifice*, qui se compose de l'offrande du pain et du vin, de la consécration, de la fraction, de la consommation ou communion de l'Hostie sacrosainte.

Ces notions préliminaires sur le sacrifice étaient indispensables, pour comprendre les points que nous traiterons plus tard. Elles ne sauraient trop être méditées, car elles sont le principe et l'exemple de notre conduite. Voyant notre Sauveur s'immoler pour nous chaque matin, et descendre au plus bas degré de l'échelle de l'anéantissement, comment resterions-nous froids et ne paierions-nous pas notre très chère Victime de retour ? Écoutons l'*Imitation* nous le redire (*Liv. IV. ch. VIII*).

"Comme je me suis offert volontairement à Dieu mon Père pour vos péchés, les mains étendues et le corps nu sur la croix, en sorte qu'il n'est rien demeuré en moi qui n'ait été offert dans ce sacrifice de votre réconciliation avec Dieu, *de même vous devez vous offrir volontairement à Moi* tous les jours à la messe, en oblation pure et sainte de vous-mêmes, de toutes vos puissances et de toutes les affections de votre cœur, et aussi intimement que vous pouvez le faire. . . Je vous ai donné en nourriture tout mon Corps et tout mon Sang, afin que je fusse *tout à vous* et que *vous fussiez tout à Moi*. Mais si vous ne vous abandonnez pas de bon cœur à ma volonté, . . . il n'y aura pas entre nous l'union parfaite. . . la sentence que j'ai prononcée est inviolable : *Quiconque ne renonce pas à tout ne peut être mon disciple* (*Luc, XIV, 33*). Si donc vous voulez être mon disciple, offrez-vous à Moi, vous et toutes vos affections." Saint François fut un de ceux qui ont le mieux compris cette page ; sa délicatesse exquise envers le Bien-Aimé lui avait donné de pratiquer la loi du retour : lui, le séraphin, avait saisi ce que nous oublions : l'amour appelle l'amour, le sacrifice réclame le sacrifice. Voici ce qu'en dit Thomas de Celano (*II Vita. cap cxxix*) : "François brûlait envers le Sacrement du Corps

du Seigneur d'un tel feu, que les moëlles de ses os en étaient embrasées. Avec une extrême stupeur, il considérait la condescendance amoureuse et la charité très condescendante du Christ. Il offrait en sacrifice son corps, et en recevant l'Agneau immaculé, il immolait son âme dans le feu qui brûlait toujours sur l'autel de son cœur."

Ah ! puissions-nous entendre la sainte Messe et y communier toujours avec de pareilles dispositions !

(A suivre.)

MARIUS DE VILLIERS.

La multiplication des pains



JÉSUS et ses disciples montèrent dans une barque, et, traversant le lac, ils abordèrent en un lieu écarté, non loin de Bethsaïde.

Le départ de Jésus fut bientôt connu, car plusieurs l'avaient vu s'embarquer avec ses disciples. Une foule immense accourut à pied des cités voisines et, longeant le lac, arriva même avant lui au lieu où il voulait se réfugier. Tous étaient avides de voir encore ses miraculeuses guérisons.

En sortant de la barque, Jésus fut ému de compassion à la vue de ces multitudes parce qu'elles étaient comme des brebis sans pasteur. Il leur fit bon accueil, gravit la colline, et là, s'assit avec ses disciples. Puis il parla longuement du royaume de Dieu à tout ce peuple, et guérit les malades.

Or, ceci se passait quelques jours avant la Pâque, qui était la grande fête des Juifs.

Les heures s'étaient écoulées, et déjà le jour baissait ; les Douze s'approchèrent de Jésus et lui dirent :

"Ce lieu est désert, et l'heure est avancée. Renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages et les hameaux d'alentour chercher un abri et acheter des vivres."

"Cela n'est pas nécessaire, répondit Jésus ; donnez-leur vous-mêmes à manger."

ient
des-
rist.
reau
ours

mier

ts.

, et,
arté,

ieurs
nense
nême
vides

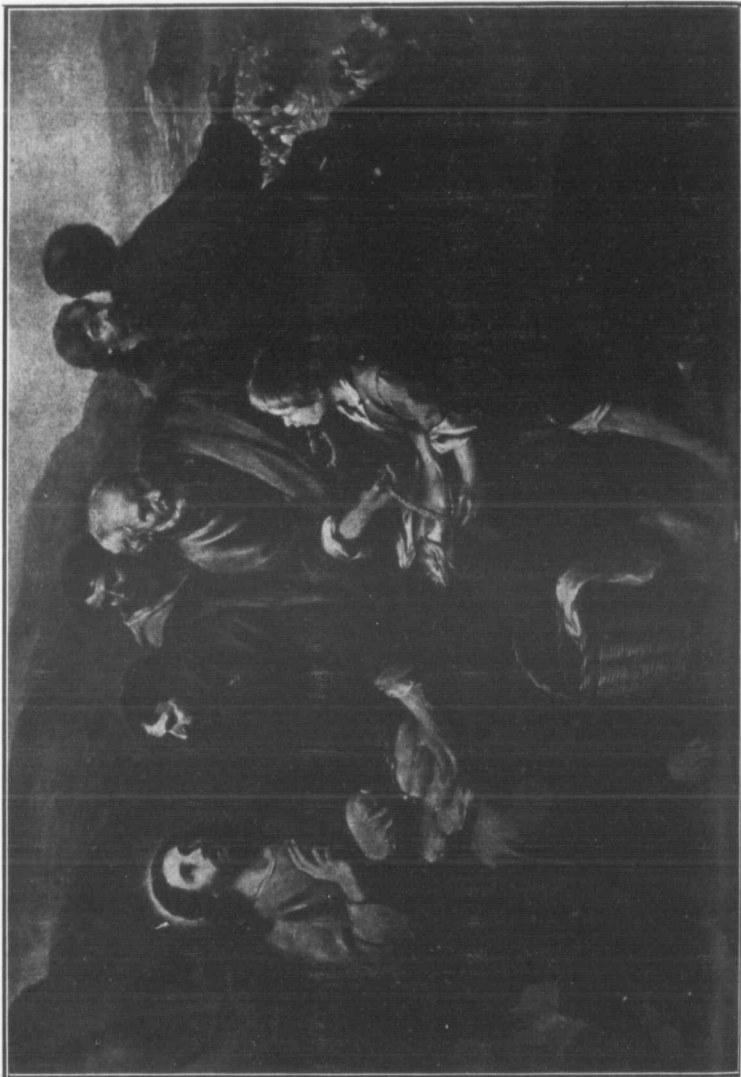
on à
s bre-
ne, et
t du

était

Douze

z-les.
ntour

z-leur



“M
denier
Jés
il dit
“Où
monde
Il d
bien c
“De
rait pa
“Co
et voy
Lors
Simon
“Il y
poisson
“No
à moir
“Ap
le peup
En c
asseoir
de cinq
compte
Alors
leva les
les pain
foule. I
autant
Il dit
“Pou
restés.”
Ils ra
remplir
En p
tous ces
“Oui,

“Mais, reprirent-ils, allons-nous acheter pour deux cents deniers de pain, afin de nourrir toute cette multitude ?”

Jésus leva les yeux, et, voyant combien la foule était grande, il dit à Philippe :

“Où trouverons-nous assez de pain pour nourrir tout ce monde ?”

Il disait cela pour éprouver la foi de l'apôtre, car lui savait bien ce qu'il allait faire.

“Deux cents deniers de pain, répartit Philippe, cela ne suffirait pas pour que chacun en eût un peu.”

“Combien avez-vous de pains ? leur demanda Jésus, Allez et voyez !”

Lorsqu'ils s'en furent assurés, l'un d'eux, André, frère de Simon-Pierre, vint lui dire :

“Il y a ici, un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons. Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ?”

“Nous n'avons rien de plus, reprirent les autres disciples, à moins d'aller acheter des provisions pour toute cette foule.”

“Apportez-moi ici ce que vous avez, dit Jésus, et faites asseoir le peuple par groupes sur le gazon.”

En ce lieu l'herbe était abondante. Les disciples firent asseoir le peuple sur le gazon verdoyant par groupes de cent et de cinquante. Il y avait là environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons ; il leva les yeux au ciel, et, après avoir rendu grâces, il bénit les pains et les donna à ses disciples, pour les distribuer à la foule. Il partagea également les poissons et en fit donner à tous autant qu'ils en voulaient. Tous mangèrent et furent rassasiés.

Il dit ensuite à ses disciples :
“Pour que rien ne se perde, recueillez les débris qui sont restés.”

Ils ramassèrent ce qui restait des cinq pains d'orge et en remplirent douze corbeilles.

En présence d'un pareil prodige, que Jésus venait d'opérer, tous ces hommes disaient :

“Oui, c'est vraiment le Prophète qui doit venir en ce monde !”



Entretiens Séraphiques

SERAIT-il téméraire d'affirmer que Saint François est trop peu connu de ses enfants ? Certes on sait qu'il est né en Italie l'an 1182; qu'il s'est converti vers 1205 ; qu'il a fondé l'Ordre des Frères Mineurs en 1209 ; celui des Clarisses, en 1212 ; le Tiers-Ordre, en 1220 ; on sait qu'il a été stigmatisé en 1224, sur l'Alverne, qu'il fut appelé aux célestes récompenses, le 4 octobre 1226, et qu'en 1228, le 16 juillet, Grégoire IX le canonisa. Mais ce que l'on ne connaît pas assez, c'est l'âme, l'intérieur, l'esprit de Saint François ; c'est donc de ce "miel tiré du rocher" de *petra mellis saturavit eos*, (Ps. LXX, 18) que les Tertiaires pourront se nourrir dans les entretiens que nous commençons aujourd'hui.

* * *

Plus d'un opine que le Tiers-Ordre est pratiquement une Confrérie pieuse, à laquelle il suffit, pour lui appartenir, de donner son nom, porter l'habit, réciter quelques *Pater*, et avoir quelqu'estime pour Saint François. Voilà, hélas le menu maximum obtenu chez plusieurs.

Pourtant "l'habit ne fait pas le moine." Pourtant, le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie, c'est-à-dire, une association pieuse, fondée au moins par l'Autorité canonique de l'Evêque du lieu, en vue d'honorer un mystère, un Saint ; obtenir un but sacré.

Un ordre, au contraire, est approuvé par le Saint Siège et prend tout l'homme, qui lui appartient. Il lui imprime un cachet, le revêt d'un esprit — vraie sève mystérieuse et cachée — qui fait qu'il est de tel Ordre et non de tel autre : esprit, qui est un côté, une partie de la Sainteté infinie de l'Homme-Dieu. — Le Chartreux-moine, imite Jésus au désert ; le Dominicain-prédicateur copie Jésus enseignant ; le Tertiaire Franciscain est dans sa famille : mais il y est à la mode de Saint François "pauvre d'esprit, brûlant d'amour pour Dieu, hostie de louange pour le Père Céleste, doux pour le prochain, zélé pour l'Eglise et les âmes." Tel Jésus chez ses concitoyens de Nazareth.

Cette variété de milices à esprit différent — fleurs variées du parterre unique de l'Epouse du Christ, l'Eglise, fait d'elle "la Reine, parée de l'or d'Ophir et couverte de vêtements de diverses couleurs." (Ps. XLIV, 10).

Le Tiers-Ordre est donc un Ordre religieux pour les séculiers. Il a son esprit spécial, qui plus que l'habit extérieur, le différencie des autres. Cet esprit est au tiers (étant donné la nature de la profession, le monde où demeure le tertiaire, les liens du mariage et de la famille) l'esprit de Saint François : donc esprit franciscain mais à dose moins complète que pour le Frère Mineur, mais esprit comprenant tous les éléments franciscains. Or, qu'est Saint François ?

Il peut être envisagé à un double point de vue :

- I.— *Qu'est-il vis-à-vis de Jésus-Christ ?*
- II.— *Qu'est-il vis-à-vis du Tertiaire ?*

I

Vis-à-vis de Notre Seigneur il est son fils chéri, son élu. Le Christ, dans les richesses copieuses de sa miséricorde a bien voulu en faire un de ses serviteurs de choix ; et, par une rare condescendance, Il lui a donné une très grande conformité de pensées, volontés, cœur, actions avec sa divine existence d'Homme-Dieu. Les Stigmates extérieurs qui brillent en la chair même du Séraphin d'Assise montrent que si le corps

de François fut rendu conforme au Divin Crucifié, l'âme de ce Saint fut dotée d'une ressemblance frappante avec le Divin Modèle.

Notre Seigneur lui a donné plus. Comme Abraham, Il l'a fait père d'une postérité plus nombreuse que les sables de la mer : bref, Il l'a constitué *maître d'une école de sainteté dans l'Eglise*.

En sanctifiant François, Dieu a fait de lui son portrait en petit. Or en cela, Il a usé vis-à-vis des hommes d'une grande bonté : copier directement le Christ effraye : il est Dieu, donc parfait. Mais en voyant François qui ressemble au Sauveur, les hommes moins effrayés s'encouragent et se disent avec Saint Augustin : "—Pourquoi ne ferai-je pas ce qu'il a fait pour devenir ce qu'il est ? " Et on arrive au même but : "Il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils," (*Rom. VIII, 29*) ; car lorsque deux objets se ressemblent, si un troisième ressemble à l'un des deux, les trois se ressemblent entre eux.

II

François est père et modèle des tertiaires.

a) Etant *père*, il doit, il veut voir sa ressemblance dans sa postérité spirituelle : "tel père, tel fils."

Père, il a des trésors, des héritages à leur communiquer. Ce sont les grâces spéciales attachées aux enfants désireux de le copier.

Saint François de Sales dit que les religieux doivent avoir "la perfection de toutes les perfections qui est cette simplicité qui fait que l'âme ne regarde plus qu'à Dieu et se tient toute resserrée en elle-même pour s'appliquer à l'obéissance de ses règles, sans s'épancher à désirer ni vouloir entreprendre de faire plus que cela." (*Entr. spirit. XIII*) De même, le Tertiaire a assez de Saint François à copier, assez de sa Règle à suivre, règle faite pour le dépouiller de lui-même, du "moi" et lui faire aimer Dieu et observer l'Evangile : et de sa Règle il faut lui dire ces mots : "Prends ce livre, dévore-le : il te causera de

l'air
Don
Die
du '
spir
P
form
res :
semi
P
l'imi
loue
loue
à lac
vous
b)
Le T
de G
Vr
veule
Al
mes
(1 Co
C'e
saint,
Form
Ré
qui, F
l'exen
les m
secou

PLUS
fardeau
tête à l

l'amertume ; puis il sera doux comme le miel" (*Apoc.* x, 10.)
Donc la grâce ne lui manque pas ; mais qu'il la cherche là où Dieu l'a mise : car le Seigneur en créant François fondateur du Tiers-Ordre lui a remis des grâces spéciales pour sa postérité spirituelle.

Père, il ne nous regardera pour siens que si nous avons conformité d'esprit et de mœurs avec lui : "l'efficacité de nos prières auprès de Dieu est en raison de la perfection de notre ressemblance avec Lui, (*S. Augustin.*)

Père, il n'agrèera notre amour et nos louanges que si nous l'imitons. "Aussi, dit Saint Chrysostôme, quiconque veut le louer doit l'imiter ; s'il refuse de l'imiter il ne doit pas le louer : considérez l'engagement que vous avez pris ; la milice à laquelle vous avez donné votre nom ; le rang auquel vous vous êtes élevé."

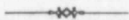
b) François est notre *modèle*, car il est notre capitaine. Le Tiers-Ordre est une milice qui, au XIII^e siècle — selon le mot de Grégoire IX — ressemblait aux Machabées.

Vrai chef, François est le modèle de ses soldats : à ceux qui veulent vaincre, de l'imiter et de le suivre.

Alors il peut crier avec Saint Paul à ses bataillons : "Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ." (*1 Cor.* XI, 1.)

C'est là la pensée de la liturgie franciscaine : "*Salut, Père saint, modèle des Mineurs, miroir de vertus, règle des mœurs.*" *Forma*, c'est le moule : à nous d'y couler nos âmes dociles.

Résumons par cette prière du *Missel* (25 juin) "O Dieu qui, pour faciliter la voie du salut à notre faiblesse, avez établi l'exemple et l'assistance des saints : donnez-nous de vénérer les mérites du Bienheureux François de façon à mériter le secours de ses prières en marchant sur ses traces. G.-A.



Plus vous murmurez contre l'épreuve, plus vous rendez lourd votre fardeau ; plus au contraire vous soumettez avec humilité et ferveur votre tête à l'épreuve, plus ce fardeau devient léger et agréable.

B. EGIDE D'ASSISE.



Nouvelles de Rome

ŒUVRES DE SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE. —
Les œuvres oratoires de cet illustre Franciscain, un des plus grands missionnaires de l'Ordre, ont été éditées déjà plus d'une fois ; elles servent encore de modèles aux prédicateurs franciscains qui se consacrent à la tâche, apostolique entre toutes, des missions populaires. On est surpris de trouver, dans cette collection importante, assez peu de Chemins de Croix prêchés. Des instructions sur l'utilité, l'origine, les avantages, etc., du Chemin de la Croix, il s'y en trouve certainement, mais des séries de brèves prédications pour chaque station, mises dans un ordre qui pût nous faire saisir sur le vif la manière du grand missionnaire dans le développement de cet impressionnant sujet, il n'y en a que peu et même aucune n'est complète. Chose d'autant plus étonnante que Saint Léonard a été le grand promoteur et propagateur du Chemin de la Croix, tel qu'on le fait de nos jours. Cette lacune vient d'être heureusement comblée. Le Père Benoit Innocenti, O. F. M., a eu la bonne fortune de mettre la main sur des manuscrits encore inédits de Saint Léonard et vient de les publier à Quaracchi avec une préface critique très intéressante. Nous avons dans ce volume six *voyages*, c'est ainsi que les nomme le saint prédicateur, c'est-à-dire six exercices du Chemin de la Croix, comprenant chacun un discours préliminaire suivi de

quatorze
mieux c
succès q
dit l'édi
due de n
En Fran
missionn
comme l
démontr
sible et
l'église, s
sont érig
parables
cours es
s'ajouten
JUBILÉ
Custode
telmadan
vient de
dotale ou
1865. C
réunis de
été organ
nements, tel
évêque c
Protecteu
etc. Un
une com
pour le v
autre gra
autograph
ration.
le 29 sept
du diocès
mes et l
honora le
tent la bo

quatorze allocutions : une pour chaque station. Rien ne fait mieux comprendre le genre de Saint Léonard, sa piété et le succès qu'eurent partout les saints Exercices. Il faudrait, nous dit l'éditeur, revenir à cette manière malheureusement perdue de nos jours. En parlant ainsi le docte Père fait erreur. En France et au Canada, sinon ailleurs, c'est l'usage de nos missionnaires de prêcher le Chemin de la Croix, précisément comme le faisait Saint Léonard et avec un succès considérable démontré par l'expérience. Le peuple y prend un goût sensible et les fidèles affluent à ces exercices prêchés soit dans l'église, soit au cimetière, soit en d'autres lieux où les Stations sont érigées. Ces prédicateurs trouveront des modèles incomparables dans cette nouvelle publication. Ce recueil de discours est suivi d'un certain nombre de lettres du Saint qui s'ajoutent utilement à la collection publiée.

JUBILÉ DE MGR GHEZZI, O. F. M. — Mgr. Ghezzi, ancien Custode de Terre Sainte, sous le nom de P. Jacques de Castelmadama, évêque de Civita-Castellana, Orte et Gallese, vient de célébrer le 50^{ème} anniversaire de son ordination sacerdotale ou plutôt de sa première messe qui date du 29 septembre 1865. Ce fut une vraie fête de famille dans les trois diocèses réunis dont il est le Pasteur depuis 20 ans. Un Comité avait été organisé dont faisaient partie les personnages les plus éminents, tels que Son Em. le Cardinal Diomède Falconio, O. F.M. évêque de Velletri, Son Em. le Cardinal Philippe Giustini, Protecteur de l'Ordre, le R^{me} Père Général des Frères Mineurs, etc. Un triduum de prédications précéda le jour de la fête dont une communion générale des fidèles de Civita Castellana fut pour le vénérable jubilaire une des plus sensibles joies. Une autre grande consolation pour lui fut de recevoir une Lettre autographe du Saint Père qui lui disait son estime et sa vénération. Plus que tous les illustres invités qui se pressèrent, le 29 septembre, autour du vénérable évêque, ce fut le peuple du diocèse qui, par son empressement, ses hommages unanimes et les témoignages enthousiastes de son attachement, honora le Pasteur vraiment populaire dont tous à l'envi exaltaient la bonté de cœur et la charité sans bornes.

AUTOUR DE LA GUERRE. — En Italie comme en France, la guerre avec les périls et les calamités qui l'accompagnent, suscite des élans de piété aussi bien que des actes d'héroïque charité. A Rome, les prières se multiplient ; l'on va en pèlerinage au tombeau de Pie X, de sainte mémoire ; dans plusieurs églises se sont faits les exercices publics du Saint Rosaire pour les combattants ; dans d'autres, c'est le Saint Sacrifice de la Messe qui est offert chaque jour aux mêmes intentions. Dans les premiers jours de novembre il y a eu une octave solennelle de messes et de prières pour les défunts en l'église Saint-Grégoire où existe le célèbre autel qui est l'origine des autels grégoriens. Les Pères Camaldules qui desservent cette vénérable église ont profité des événements actuels pour faire revivre l'ancien usage, disparu depuis quelque temps, d'une Octave des Morts célébrée solennellement. Tous les jours le sermon a été donné par le R. P. Roger Izzo, O. F. M., prédicateur très apprécié, cette année de Saint-Charles *in Corso*. Au couvent de Saint Bonaventure, du mont Palatin, célèbre par le séjour de Saint Léonard, c'est le Chemin de Croix qui s'est fait solennellement à la demande d'un groupe de l'Association de la Jeunesse catholique. Dans les églises et dans les camps, on propage une prière à Saint Jean de Capistran, le puissant et intrépide défenseur de la chrétienté contre les Turcs. La liturgie franciscaine le proclame : *Exterminator Turcarum*, exterminateur des Turcs ; l'on sait, en effet, que ses exhortations et sa valeur soulevèrent les milices chrétiennes contre les Turcs qui furent écrasés à Belgrade et arrêtés pour toujours dans leur marche à la conquête de l'Occident. Enfin des aumôniers franciscains ont édité plusieurs livres et brochures à l'usage des soldats en campagne dont "*L'Evangile au camp*" du Père Joachim Géroni est un des plus appréciés.

FÊTE DES MORTS. — La piété des Romains envers leurs défunts est universellement connue, et, de toutes les traditions de la Rome papale c'est une des mieux conservées. Le soir de la Toussaint et toute la journée du 2 novembre, on peut dire que la Ville entière s'écoule, par l'unique avenue qui y conduit, vers l'*Agro Verano* où se trouve le cimetière. Il en fut

de m
la lon
dans
mense
concé
romai
dresse
ment
cimet
croix.
ticieli
une s
régim
nifesta
sont t
du 2
un pré
les tr
et il
assiste
à l'uni
nions.

EN
Chape
du Po
service
naux,
Corps
restre
La me
tandis
parri,
romain
et sa
de leur
Parolir
qui fur

de même cette année, malgré un temps affreux. La guerre, la longue guerre qui fait tant de victimes, ne fut pas pour rien dans le redoublement de ferveur qui s'est manifesté. Dans l'immense enclos où reposent les morts, la municipalité vient de concéder un large espace pour recevoir les corps des soldats romains tombés sur le champ de bataille. Au centre, elle a fait dresser une grande croix ornée seulement d'une palme, monument solennel dans sa simplicité. Personne n'a voulu quitter le cimetière sans avoir déposé sa gerbe de fleurs au pied de cette croix. Bientôt tout l'espace réservé en fut couvert. On fut particulièrement ému de voir une délégation de l'armée apporter une splendide couronne de fleurs fraîches, au nom de tous les régiments stationnés à Rome. Dans l'ensemble ce fut une manifestation spontanée et touchante en l'honneur de ceux qui sont tombés et qui tombent encore pour la patrie. Le matin du 2 novembre, l'assistance aux messes fut remarquable. Pas un prêtre ne manqua de dire, pour la première fois, cette année, les trois messes concédées par la piété du Souverain Pontife et il n'y eut guère de fidèles qui ne voulurent pareillement assister aux trois messes, comme auparavant ils assistaient à l'unique qui se célébrait. Il y eut un grand nombre de communions.

EN MÉMOIRE DE PIE X. — Le 5 novembre fut célébré à la Chapelle Sixtine, le service solennel d'anniversaire pour l'âme du Pontife que l'Eglise pleure encore. On se rappelle que ce service fut renvoyé du 20 août à cette date. A part les Cardinaux, Evêques et prélats présents à Rome et les membres du Corps diplomatique accrédités auprès du Saint Siège, un nombre restreint d'invités munis de cartes put assister à cette cérémonie. La messe fut chantée par Son Em. le Cardinal Merry del Val, tandis qu'au trône se tenait le Pape assisté du Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat actuel. A la tribune du patriciat romain on vit, non sans émotion, une sœur du regretté Pontife et sa nièce qui, pour la première fois, sortaient officiellement de leur retraite. Dans l'assistance se trouvaient également Mgr Parolin, neveu de Pie X et Mgr Bressan, ainsi que Mgr Pescini qui furent ses intimes.

A SAINT-JEAN DE LATRAN. — Mû par un sentiment bien digne du cœur d'un Pape, père de tous les fidèles dans le monde entier, Benoît XV voulut qu'au centre de l'univers chrétien, et dans la basilique de Latran, qui est l'église mère de toutes les églises et la cathédrale du Pontife romain, fût célébré un service solennel pour toutes les victimes de la guerre, de quelque nation qu'elles fussent. Touchante pensée à laquelle surent correspondre les fidèles de Rome et des nations alliées, les seuls actuellement présents dans la Ville Eternelle. La vaste nef se remplit d'une grande foule venue pour prier, tandis que Son Em. le Cardinal Pompili, Vicaire de Sa Sainteté et archiprêtre de la Basilique, chantait la Messe et donnait l'absoute. Ce fut un spectacle vraiment digne de Rome centre d'unité, de prières et de paix.

POUR LES SOLDATS FRANÇAIS. — A Saint Louis-des-Français, notre église nationale, Mgr Guthlin qui en est le digne Recteur eut l'heureuse pensée de convoquer tous les Français à une cérémonie de caractère intime et familial. C'était un service pour les soldats français tombés sur les divers champs de bataille où nos armées sont appelées à combattre. Autour du catafalque qu'enveloppaient les couleurs françaises, on vit se presser tous ceux qui composent la colonie française à Rome. Personne ne fut surpris d'y voir surtout des prêtres, des religieux et grand nombre de religieuses. Ici comme partout ils sont les représentants de la France et la font aimer et respecter. Parmi les membres de l'ambassade, au grand complet, on remarquait le colonel français, notre attaché militaire, en tenue de campagne, ainsi que son aide de camp, venus du Quartier Général italien pour la circonstance.

ŒUVRES DE GUERRE. — Tandis que les Franciscains italiens présents sous les drapeaux se chiffrent à près de mille, les Franciscaines, de leur côté, sont admirables de dévouement dans les œuvres de charité, conséquences de la guerre. Les Franciscaines Missionnaires de Marie, en particulier, sont au-dessus de tout éloge et se multiplient pour faire face à tous les besoins. Pour parler de Rome seulement : à la gare, jour et nuit, stationnent des religieuses pour accueillir les blessés qui

arrivent
venant
des cui
de la Vi
mobilisé
hébergé
femmes
Léonien
de l'aut
au pers
vres ha
de la r
de Rom
dont l'u
chantere
à Grotta
à un lieu
il y a de
tous les
et d'une
là que d
nal Cass
LE CA
le Cardir
sède Gro
dats con
leur célé
le 22 nov
de faire
une gran
moigne d
cette am
rait le di
tous les
aux Sœur
leur mais
tuelle et,

arrivent isolés ou par petits groupes à presque tous les trains venant du nord. Plusieurs groupes de Sœurs se consacrent à des cuisines économiques établies dans différents quartiers de la Ville, pour venir en aide aux pauvres femmes et enfants des mobilisés. Ailleurs, elles sont à la tête d'un *ricovero* où sont hébergés les réfugiés de Monfalcone et Trieste : vieillards, femmes et enfants. Dans l'ambulance établie au Collège Léonien gracieusement mis, par le Saint Père à la disposition de l'autorité militaire, les religieuses prêtent leur concours au personnel infirmier. Tout cela sans détriment des œuvres habituelles déjà nombreuses qui étaient à la charge de la maison généralice, Via Giusti. De plus, tout près de Rome, à Frascati, les Sœurs dirigent deux ambulances dont l'une compte plus de 400 lits et l'autre installée dans l'enchanteuse villa Borghèse sert plutôt aux convalescents. Enfin à Grotta-Ferrata, la moitié du couvent de noviciat est consacrée à un lieu de convalescence pour les blessés à peu près rétablis : il y a de la place pour 150 hommes, qui y ont à leur disposition tous les locaux désirables, en plus de l'air pur des Castelli et d'une vue unique sur Rome et la campagne romaine. C'est là que dernièrement est allé leur faire visite Son Em. le Cardinal Cassetta.

LE CARDINAL CASSETTA A GROTTA-FERRATA. — Son Em. le Cardinal Cassetta, évêque suburbicaire de Frascati, qui possède Grotta-Ferrata dans son diocèse, voulut témoigner aux soldats convalescents ses sentiments de bienveillance et vint leur célébrer la Sainte Messe, dans la chapelle des Soeurs le 22 novembre. Sur 125 soldats alors présents, 90 eurent à cœur de faire la sainte communion, ce qui fut pour Son Eminence une grande consolation. Ce fait qui se renouvelle souvent témoigne du bien procuré aux âmes autant qu'aux corps dans cette ambulance. C'est un spectacle édifiant, plus qu'on ne saurait le dire, de voir la piété de ces soldats, qui se renouvellent tous les mois, mais qui donnent sans cesse les mêmes joies aux Sœurs et à leur aumônier militaire. Ils appellent eux-mêmes leur maison de convalescence une maison de retraite... spirituelle et, de fait, il est remarquable de voir comment tous en

sortent régénérés et prêts à retourner au front avec un nouveau courage. Le Cardinal admira la splendide installation et distribua aux soldats, en s'entretenant familièrement avec eux, des livres et des objets de piété.

LE R^{me} P. DAVID FLEMING. — L'Ordre franciscain vient de faire une perte sensible, par suite de la mort du R^{me} Père David, décédé à Londres au couvent Saint-Antoine, à peine âgé de 64 ans. Lecteur jubilé de Sacrée Théologie et professeur d'Écriture Sainte au Collège international de l'Ordre, il fut Définiteur général sous le R^{me} Père Lauer auquel il succéda comme Vicaire Général, charge qu'il occupa moins de deux ans, jusqu'au Chapitre Général de 1903. Le R^{me} Père se fit remarquer surtout par la part importante qu'il prit à la solution de la célèbre question des ordinations anglicanes. Jusqu'à sa mort il étudia assidûment cette thèse et il paraît qu'il avait pour ainsi dire achevé un grand ouvrage destiné à élucider et à confirmer encore les arguments de la décision pontificale. Un travail sur Roger Bacon l'occupait également durant ces derniers temps. Secrétaire de la Commission Biblique avec Monsieur F. Vigouroux, pendant plusieurs années, il s'y distingua par sa science solide et ne cessa jamais, même quand il fut sorti de charge, de s'intéresser aux questions bibliques. Nous pouvons ajouter qu'il fut un fervent admirateur et disciple de Duns Scot. R. I. P.

JUBILÉ DE MGR HOFMANN. — Le 4 octobre dernier Sa Grandeur Mgr Hofmann, évêque titulaire de Telmesse, et ancien Vicaire Apostolique du Chan-si méridional, retiré en Hollande dans sa Province religieuse, célébrait le 60^{ème} anniversaire de sa profession. En effet, né en 1834, Mgr Hofmann, entré dans l'Ordre en 1854 y faisait sa profession en 1855. Les circonstances que traverse l'Europe ne permirent pas de faire des démonstrations extérieures à l'occasion de ce jubilé assez rare dans les fastes des religieux évêques. Ce fut une fête de famille à laquelle s'associa l'Ordre entier, en souhaitant au vénérable Jubilaire de célébrer aussi dans quelques années son 60^{ème} anniversaire de sacerdoce. *Ad multos annos!*

ROMANUS.



che diffic
J'espèr
aura elle
que j'ai f
nos aides
ne peut n
Le Pet
et a déjà
vaillent a
grandes e
Puissen
de Dieu
Le Sém
qui mette
en lui fou
direct d'é
des plus
Mgr R
ouvrage "
clergé ind
"Les pr
vent indi
travailler
tout en p
prennent

Echo des Missions

Lettre du R. P. Eusèbe Meunier, o. f. m.



U retour des missions de décembre dernier, je recevais une obédience de Monseigneur, me disant de me rendre à Tsing-thou-fu, prendre la direction du Petit Séminaire du Vicariat.

Ce n'est pas sans regrets que j'ai dû laisser la vie si intéressante de l'intérieur ; le missionnaire s'attache vite à ses chrétiens et s'en détache difficilement.

J'espère que la nouvelle charge qui vient de m'être confiée aura elle aussi ses consolations, qui compenseront le sacrifice que j'ai fait ; car travailler à la formation de futurs prêtres, nos aides et coopérateurs dans l'œuvre de l'évangélisation, ne peut manquer de plaire au cœur du missionnaire.

Le Petit Séminaire fut fondé il y a bon nombre d'années et a déjà donné au Vicariat plusieurs prêtres indigènes qui travaillent avec zèle dans le champ du Seigneur, et donnent de grandes espérances pour l'avenir.

Puissent ces ouvriers se multiplier pour la plus grande gloire de Dieu et le salut d'un grand nombre d'âmes.

Le Séminaire est une de ces œuvres nécessaires et puissantes qui mettent l'apostolat en exercice d'une manière plus efficace, en lui fournissant des ouvriers indigènes ; il est donc un moyen direct d'évangélisation et comme tel a toujours été l'objet des plus vives sollicitudes des Vicaires Apostoliques.

Mgr Reynaud, un évêque missionnaire, écrivait dans son ouvrage "*Une autre Chine*", ces lignes sur l'importance d'un clergé indigène :

"Les prêtres indigènes sont des auxiliaires précieux et souvent indispensables, — précieux, parce qu'ils peuvent bien travailler et rendre de grands services dans le ministère, surtout en pays néophytes ; — indispensables, parce qu'ils comprennent mieux que les Européens la langue et les mœurs

du pays, la mentalité de leurs compatriotes, leurs préjugés et leurs aspirations, leurs qualités et leurs défauts. Ces connaissances sont tout-à-fait nécessaires pour la bonne marche du Vicariat, pour les progrès de la religion, pour le règlement des difficultés qui se présentent.

Tel est le sentiment commun de tous les Vicaires Apostoliques envers cette œuvre, la plus urgente, la plus méritoire et la première de toutes.

Cependant cette œuvre, si importante qu'elle soit, ne va pas sans rencontrer de grandes difficultés, tant au point de vue moral et intellectuel que pécuniaire.

La question d'argent, pour ne parler que de ce point de vue, voilà ce qui, en fin de compte, entrave les meilleures volontés. Ce manque de ressources, nécessaires à l'entretien d'un séminaire, arrête l'essor que l'on voudrait donner et qui serait indispensable à cette œuvre.

Jusqu'à cette année, le Petit Séminaire avait pu s'entretenir, grâce aux généreuses aumônes venues d'Europe. Hélas ! la guerre actuelle a supprimé ce service précieux. Aujourd'hui les ressources font défaut. Que faire ? tourner nos yeux vers des pays autrefois notre secours et notre providence, il n'y faut pas compter. A peine peuvent-ils subvenir à leurs propres besoins dans cette crise terrible qu'ils traversent.

Devrons-nous nous résigner à voir tomber cette œuvre si importante, dans laquelle se trouve l'espérance des progrès de l'évangélisation ? La chose n'est guère possible tant qu'il y aura un espoir de trouver des âmes charitables, disposées à nous aider et à tirer le Petit Séminaire de la triste situation où il est plongé. C'est pour sauver cette œuvre de la ruine, que je viens tendre les mains à mes compatriotes canadiens, dont je connais la charité, et j'ai la certitude de ne pas être déçu.

Les occasions de faire l'aumône et d'entretenir des œuvres de charité ne manquent pas au pays, je le sais ; aussi, je me permets de vous citer sur ce sujet la parole du vénérable archevêque de St. Paul, Minn., Mgr Ireland, qui écrivait tout récemment à ses diocésains pour leur exposer les extrêmes besoins

des mis
nous av
à entret
de relig
Mais d
quand j
quand d
pables d
de l'Egl
participi
sinon qu
et génér

C'est s
ne dimin
de mon
qui, dési
ce pays i
tiplicatio

On pe
a) par
b) ou j
sieurs an
300 franc

On pe
1) Par
2) soit
de Chefoo,
de Chefo

Pour év
aux Synd
chargeront
Pour c

des missions et les inviter à la charité : "Disons-nous que nous avons nos propres charges ; les missionnaires de nos villes à entretenir, des églises à bâtir, des œuvres de charité et de religion à maintenir ? Cela peut être vrai, cela est vrai. Mais devons-nous nous considérer seulement nous-mêmes, quand partout l'Eglise de Dieu est dans les souffrances ? quand des besoins extraordinaires surgissent, serons-nous incapables d'un sacrifice extraordinaire ? Les missions étrangères de l'Eglise doivent être sauvegardées ; à moins que nous n'y participions, elles périront. Que devons-nous dire autre chose, sinon que nous devons faire notre part et la faire joyeusement et généreusement ?"

C'est appuyé sur cette confiance, que la multitude des besoins ne diminuera pas votre charité, que je vous propose l'œuvre de mon Séminaire. Puisse Dieu susciter de charitables âmes, qui, désireuses de voir le règne de Jésus-Christ progresser, en ce pays infidèle, s'intéressent d'une manière pratique à la multiplication des ouvriers chargés de la propagation de la foi.

On peut s'intéresser à cette œuvre :

- a) par une aumône quelconque,
- b) ou par l'adoption d'un séminariste pendant une ou plusieurs années, en versant une somme annuelle de \$60.00 ou 300 francs.

On peut envoyer les aumônes :

- 1) Par mandat de poste payable à Chefoo, Chantong,
- 2) soit par chèque payable ou sur la *Banque Russo-Asiatique de Chefoo*, ou sur la *Hongkong Shanghai Banking Corporation* de Chefoo.

Pour éviter tout trouble, les aumônes peuvent être remises aux Syndics Apostoliques des RR. PP. Franciscains, qui se chargeront de faire parvenir les aumônes à destination.

Pour correspondances veuillez adresser :

P. Eusèbe Meunier, O. F. M.

Directeur du Petit Séminaire,


Mission catholique, Tsing-Chow-fu, Chantong, Chine.

Daigne le glorieux patron du Petit Séminaire, le grand Saint Joseph, bénir cet humble appel en faveur de son institution et lui donner un plein succès auprès du peuple canadien dont je demeure toujours,

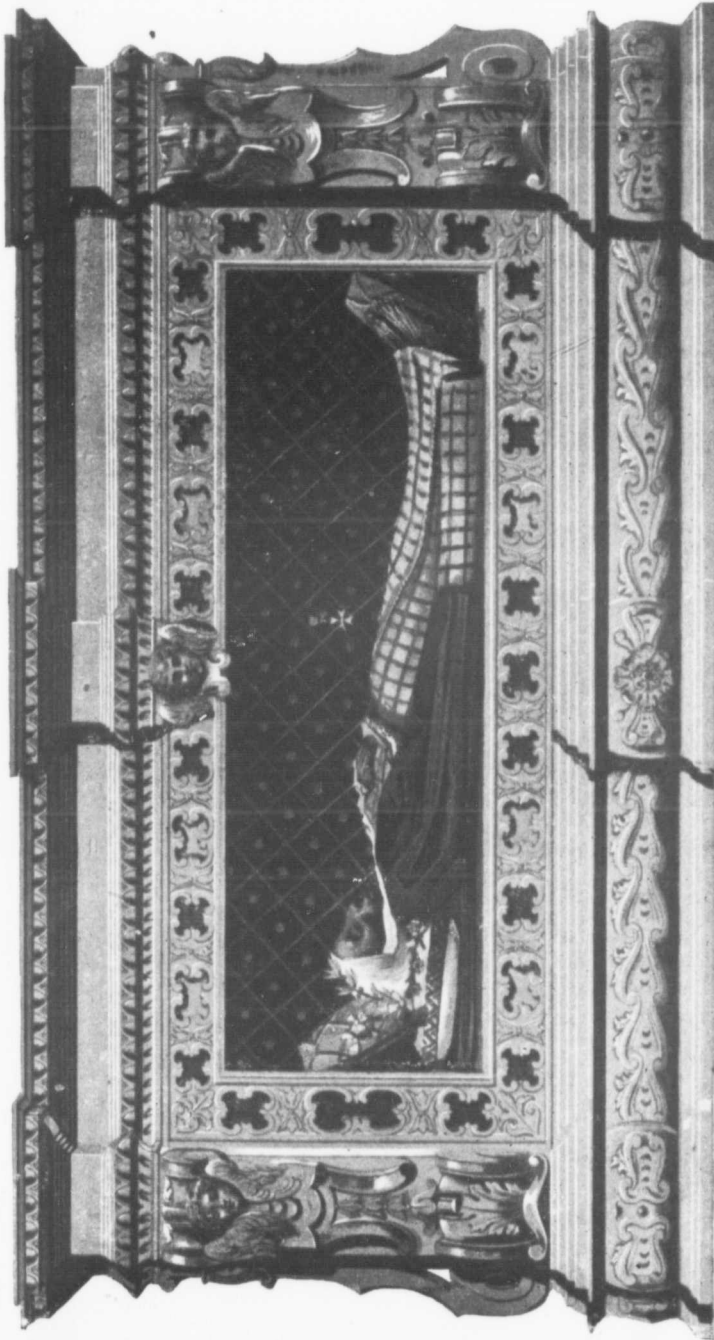
l'humble compatriote,

FR. EUSÈBE MEUNIER, O. F. M.

Mon pèlerinage à Cortone

 J'AVAIS dit adieu à Assise qui pendant quelques jours avait captivé mon cœur. Le train nous emportait vers Pérouse que je saluais, car, elle aussi, est pleine de souvenirs franciscains. Puis nous longions le lac Trasimène où Saint François fit son carême, là-bas, solitaire, dans la petite île que mon compagnon me désigne. J'étais, en effet, accompagné par un vaillant missionnaire de la Province des Stigmates, qui a parcouru tous ces pays. Il revenait d'une prédication en Sardaigne et retournait à son cher couvent de Monte Paulo où Saint Antoine de Padoue fit sa préparation à la vie apostolique. Sur son passage et à la recommandation qui lui en avait été faite, il m'avait pris à Assise pour me conduire à Cortone et me mettre sur le chemin de l'Alverne. Le R. P. Théophile Mengani sera donc mon compagnon de route, ainsi que le Fr. Dominique, du couvent de Florence.

Au départ d'Assise un formidable orage a transformé les sentiers et les routes en torrents, les prairies en lacs, mais comme tout ce qui est violent ne dure pas, bientôt le soleil rayonne à nouveau pour nous montrer la radieuse beauté du lac de Pérouse.



SAINTE MARGUERITE DE CORTONE

Partis
à Toron

sur tous

A 4 h.

Déjà,
forteress
Marguer

Cortoi

est assis

à peine c

à la suite

y dort s

lante au

Elle dort

gardienn

Une at

— nous p

la montaj

communs

antiques.

les rues s

en vrai j

En pas

çois dess

Marguerit

qui parlai

peu en dé

Saint Ant

Nous s

quand noi

qui, m'ay

me donne

châsse de

rend à l'h

la solenne

Le R. I

Pères de l

Partis d'Assise à midi 20, nous avons deux heures d'arrêt à Torontola. C'est la guerre, et les trains militaires ont le pas sur tous les autres. Il faut se soumettre !

A 4 h. et quart, nous sommes à la gare de Cortone. . .

Déjà, du train, nous avons envoyé une prière vers l'antique forteresse qui domine la ville et où s'élève l'église de Sainte-Marguerite.

Cortone ! La ville, comme tant d'autres villes italiennes, est assise par étages aux flancs d'une montagne. Elle serait à peine connue si son nom n'était porté dans l'univers chrétien à la suite du nom de Marguerite qui fit pénitence dans ses murs, y dort son bienheureux sommeil, comme une sentinelle vigilante au sommet de la forteresse dont les murs sont délabrés. Elle dort, mais son cœur veille. La ville n'a pas de meilleure gardienne, ni de plus cher trésor, ni de plus pure gloire.

Une autobus qui n'est pas encore mobilisée — le sera-t-elle ? — nous porte à travers le long chemin qui serpente pour gravir la montagne et nous dépose sur la grande place devant le palais communal dont les murs sont recouverts de nombreux écussons antiques. Il serait difficile au véhicule d'aller plus loin tant les rues sont escarpées. Il faut gravir ce qui reste de chemin en vrai pèlerin.

En passant, nous faisons une visite à l'église de Saint-François desservie par les Pères Conventuels. Dans cette église, Marguerite venait souvent prier, et on y vénère un crucifix qui parlait familièrement à la sainte pénitente. L'église est un peu en désordre, on y fait de grands préparatifs pour la fête de Saint Antoine.

Nous sommes déjà sur la rampe qui conduit au couvent, quand nous rencontrons, descendant en ville, le R. Père Vicaire qui, m'ayant reconnu pour le pèlerin annoncé, s'empresse de me donner la bonne nouvelle que la permission d'ouvrir la châsse de la Sainte est obtenue de la part de l'évêque. Il se rend à l'hôtel de ville pour fixer avec les magistrats l'heure de la solennelle ouverture.

Le R. P. Gardien nous reçoit très aimablement. Plusieurs Pères de la Communauté parlent français et je suis bien vite

à l'aise chez des frères. Ma première visite est pour l'église et pour le trésor qu'elle renferme.

L'édifice est de construction récente. Il a remplacé l'ancienne chapelle par trop étroite et que l'on jugeait peu digne de la Sainte. La construction fut promise par vœu comme l'indique l'inscription gravée au fronton. La France contribua pour sa large part à son érection, grâce au zèle infatigable de Mgr. Marie-Etienne Potron, évêque de Jéricho, franciscain de la Province de France, qui recueillit d'abondantes aumônes pour sa "chère Sainte", comme il aimait à appeler sainte Marguerite de Cortone. Une plaque de marbre noir placée au côté latéral de droite, dans l'intérieur de l'église, indique à la reconnaissance des générations futures le nom de cet infatigable quêteur de Sainte Marguerite.

Sur le maître-autel se trouve la châsse de la sainte pénitente de Cortone. Une rampe de marbre qui entoure l'autel en hémicycle porte de grands chandeliers d'argent.

Je m'agenouillai d'abord devant le Très Saint Sacrement conservé à un autel latéral. Après avoir adoré le Dieu admirable dans ses saints, je fais une première visite à celle que, de si loin, je viens vénérer. Mon regard ne peut contempler la sainte dépouille, mais mon cœur va à elle, mon esprit traverse tous les obstacles, pour lui dire ma profonde vénération, ma confiance et ma dévotion.

Je sais d'ailleurs que demain ma bien légitime curiosité sera satisfaite et que je pourrai voir le saint corps dans son admirable état de conservation.

Cette première prière faite avec plusieurs Pères qui veulent bien m'accompagner, nous visitons l'église en détail.

Derrière l'autel, le chœur des religieux avec ses stalles de bois et son grand pupitre choral. A gauche, l'autel du Crucifix qui a parlé à sainte Marguerite ; l'image miraculeuse est d'ordinaire voilée, on ne la découvre qu'aux jours où s'ouvre la châsse de la Sainte.

(A suivre.)

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

C
C
1
C
Curé
choisi
Franç
siècle.
que pe
de la
l'on a
bre Fr
les règl
d'un cu
Francis
en effet
miracul
vulgaire
d'envir
des cou
il se tr
On n
aviateur
secours.

CHAP

LES
ni
R. P. F.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

PATRONS DES AUMÔNIERS MILITAIRES ET DES AVIATEURS

SA Sainteté Benoît XV a voulu que les aumôniers militaires qui exercent leur ministère auprès de nos vaillants soldats aient leur patron spécial, comme les curés ont les leurs en la personne de Saint Yves et du Bienheureux Curé d'Ars, l'un et l'autre tertiaires de Saint François. Le patron choisi pour les Aumôniers militaires est encore un enfant de Saint François : le Vénérable Marc d'Aviano, capucin du dix-septième siècle. Les Aviateurs méritaient bien d'avoir aussi leur patron ; plus que personne ils sont exposés à la mort, plus que personne ils ont besoin de la protection du Ciel. C'est encore dans l'Ordre Séraphique que l'on a été chercher ce protecteur. D'aucuns avaient songé au célèbre Franciscain Roger Bacon : n'a-t-il pas été le premier à tracer les règles et les lois de l'aérostation ? Mais Roger Bacon ne jouit pas d'un culte public dans l'Eglise. On s'est donc tourné vers un autre Franciscain, de nationalité espagnole, Saint Pierre Régalat. On lit, en effet, dans la vie de ce Saint qu'il fut, à maintes reprises, transporté miraculeusement à travers les airs du couvent de Tribulos (appelé vulgairement Abrojo) à celui d'Aguilera, distants l'un de l'autre d'environ quinze lieues. Il lui arrivait parfois de présider le Chapitre des coupes à Aguilera à sept heures du matin, et une heure après il se trouvait au couvent de Tribulos pour remplir le même office.

On ne pouvait donc choisir de meilleur patron pour nos vaillants aviateurs ! Nul doute que son intercession ne leur soit d'un grand secours.

ESPAGNE

CHAPITRE INTERPROVINCIAL DES FRÈRES MINEURS ESPAGNOLS.

LES religieux franciscains de ce pays ont tenu, le 28 octobre dernier, leur chapitre interprovincial, à Alcazar de Saint-Jean. Le R. P. Fortunat Fernandez a été élu comme Vicaire Général des Frè-

res Mineurs en Espagne. Il était Ministre Provincial de la Province de Saint-Grégoire. Dans ce même Chapitre, présidé par le Révérendissime Père Séraphin Cimino, Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, les RR. PP. Camille Tomas, Michel Aquillo et Lucio Maria Nunez ont été élus Définitours interprovinciaux.

CORSE

LES franciscains français de Corse, réfugiés à Levanto, province de Gênes, Italie, viennent de faire une perte douloureuse en la personne du R. P. Léonard Grisoni, Définitour. Ceux d'entre nos lecteurs qui ont eu le bonheur de faire le pèlerinage de Terre Sainte dans le courant des années 1905-1908 n'ont pas oublié le religieux accueillant qui les recevait à la Casa-Nova de Nazareth ; ils ne manqueront pas de réciter une prière pour le repos de l'âme du regretté Père Léonard.

CHINE

LES Franciscaines Missionnaires de Marie, l'an dernier, avaient pris la direction, à Tien-Tsin, de l'*Ecole Saint-Joseph*, qui compte plus de cent élèves ; elles viennent de s'établir à Pékin, capitale du Céleste Empire. Voici en quelles circonstances : Depuis plusieurs années, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul dirigeaient l'*Institution du Sacré-Cœur* fréquentée par un bon nombre de filles de Ministres et hauts Mandarins chinois ; elles le faisaient avec d'autant plus de mérites qu'elles savaient devoir passer un jour ou l'autre leur œuvre à d'autres mains ; car leurs règles leur demande de se dévouer avant tout à l'éducation des enfants pauvres. Sa Grandeur Monseigneur Jarlin, évêque de Pékin, appela les Franciscaines Missionnaires de Marie, et au mois de juillet dernier, ces dignes filles de Saint François d'Assise ont ramené dans la célèbre capitale chinoise l'étendard du Séraphique Patriarche ! C'est la trentième mission que ces religieuses ouvrent en Chine ; le sang de leurs martyres a été une semence féconde qui ne cesse de produire des fruits.

BOLOGNE

UN CARDINAL TERTIAIRE.

LE successeur de Benoît XV, sur le siège archiépiscopal de Bologne vient d'être élevé, par le Souverain Pontife, à la dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine. Les Tertiaires seront

heureux de saluer en Son Eminence le Cardinal GIORGIO GUSMINI, une des gloires du Tiers-Ordre de Saint François en Italie.

FRATERNITÉ SACERDOTALE DE ROME

LE 13 novembre dernier Sa Sainteté a reçu en audience les membres de la fraternité sacerdotale établie à Rome, chez les Pères Lazaristes ; tous ces prêtres tertiaires s'étaient réunis pour la retraite. Ils furent présentés au Souverain Pontife par Son Eminence le Cardinal Bisleti, qui avait suivi les exercices donnés par Monseigneur Paul Tei, évêque de Pesaro. La réception fut marquée d'un caractère tout spécial de cordiale bienveillance. Le Saint Père se plut à rappeler comment il avait lui-même fait partie de cette fraternité, comment il en avait été ministre, et aussi comment il avait été à même d'apprécier tout le bien qu'elle peut faire en suivant les exemples et en s'attachant à l'esprit de Saint François. Sa Sainteté émit un vœu : celui de voir cette fraternité sacerdotale étendre davantage et d'une manière encore plus efficace son apostolat, dans l'intérêt du clergé et des fidèles de Rome ; et pour donner à ce programme un guide sûr et autorisé, séance tenante, il proclama le Cardinal Bisleti protecteur de la Fraternité. Cet acte de souveraine bienveillance, manifesté sous une forme aussi délicate que pleine d'à-propos a laissé une impression de joie profonde à tous les assistants qui ne manquèrent pas d'exprimer à Sa Sainteté toute leur satisfaction et toute leur gratitude.

(*Rinascita francescana*, de Bologne.)

MILAN

JOURNÉE SACERDOTALE-FRANCISCAINE.

LE 5 octobre, le jour même, où avait lieu à Montréal, au couvent de la rue Dorchester, une *journée franciscaine*, sous la présidence de Monseigneur Bruchési, archevêque, ce jour-là même, à Milan, sur l'invitation des Frères Mineurs Capucins, une *Journée sacerdotale franciscaine* réunissait cent cinquante Directeurs de fraternités ; près de trois cents avaient envoyé leur adhésion. Dans la matinée il y eut après la Sainte Messe, une heure d'adoration devant le Très Saint Sacrement. L'après-midi une autre réunion, présidée par Son Eminence le Cardinal Ferrari, archevêque de Milan, étudia "l'impor-

tance du Tiers-Ordre dans la vie paroissiale, et la nécessité de l'organiser dans les paroisses avec le concours du Clergé séculier."

FRANCE

MORT DE M. LÉON HARMEL.

En la personne de Monsieur Léon Harmel, la France perd un de ses meilleurs citoyens ; le Tiers-Ordre, un de ses membres les plus actifs ; l'Eglise, un de ses fils les plus dévoués et les plus soumis. Il termine, à 87 ans, une vie entièrement consacrée au relèvement social, moral et religieux de la classe ouvrière. Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter son usine du *Val-des-Bois*, près de Reims, et d'en étudier la merveilleuse organisation en sont revenus émerveillés. Pour tous ses ouvriers, il fut vraiment le "Bon Père." C'est dans sa foi de chrétien pratiquant et convaincu, c'est dans sa règle du Tiers-Ordre franciscain, dont il fut un des plus ardents promoteurs que M. Léon Harmel a trouvé la source inépuisable de surnaturelle activité dont il n'a cessé de donner des preuves. Alors même que la guerre dévastatrice aurait ruiné son œuvre du Val-des-Bois, ses œuvres l'auront suivi devant le juste Juge, elles y seront sa gloire et sa couronne. R. I. P.

CANADA

MONTRÉAL. — AU NOUVEAU NOVICIAT.

Le 8 décembre, dans la chapelle du Couvent de la Résurrection, au pied de l'autel pieusement orné et dominé par l'image de l'Immaculée Franciscaïne, eut lieu la première cérémonie de profession et de prise d'habit.

La messe fut chantée par le R. P. Paul-Eugène Trudelle, novice-prêtre, dont l'année de probation se terminait heureusement en ce jour.

Immédiatement après la célébration du Très Saint Sacrifice, le T. R. Père Jean-Joseph Deguire, Ministre Provincial, qui présidait, pour aider les privilégiés du Seigneur à bien saisir la grande faveur dont ils étaient gratifiés en ce jour, pour la consolation de leurs chers parents présents à leur volontaire sacrifice et pour la religieuse édification des amis et bienfaiteurs venus en assez grand nombre à cette double fête de famille, prit la parole. Le T. R. Père exprima d'abord la reconnaissance de l'Ordre Séraphique à Dieu, dont la Paternelle

Provid
de ce r
que ce
rection
qu'ils c
en Lui,
Frères
maison,
avec cet
enfin, p
dont les
marbre
Ensuiv
dies imm
établit
Mineur,
Immacul
qui, en c
les voies
Prépar
prochèren
Les deu
cinthe M
jours à Di
Jeannotte
Habit du
sous les n
du Tiers-C
Un cant
au Séraphi
la commun
maculée R
officielles d

MON

LE 10 oc
annue
Joseph, Dire

Providence a écarté les obstacles qui s'opposaient à la construction de ce nouveau Monastère ; à *Notre-Seigneur Jésus-Christ* qui a permis que ce Noviciat portât le nom du glorieux mystère de sa Résurrection, pour enseigner aux jeunes gens qui viendraient s'y enfermer qu'ils doivent mourir à eux-mêmes et ressusciter à une nouvelle vie en Lui, le Christ-Jésus ; à *Marie Immaculée, Patronne de l'Ordre des Frères Mineurs*, qui avait voulu prendre possession de cette nouvelle maison, en faisant coïncider cette cérémonie de vêtue et de profession avec cette fête du plus glorieux de ses privilèges ; à *tous les bienfaiteurs* enfin, présents et absents, de ce nouveau berceau de vie franciscaine, dont les noms, déjà gravés dans nos cœurs, le seront un jour sur le marbre en perpétuel témoignage de leur inlassable charité.

Ensuite, commentant ce verset du Psaume 36^e *Novit Dominus dies immaculatum et hæreditas eorum in æternum erit*, le T. R. Père établit un parallèle lumineux et très réconfortant pour l'âme du Mineur, entre la vocation, la mission et la récompense de Marie Immaculée et la vocation, la mission et la récompense future de ceux qui, en ce jour béni, venaient se consacrer à Dieu et s'engager dans les voies immaculées de la Vie séraphique.

Préparés par cette forte et substantielle méditation, nos frères s'approchèrent alors de l'autel.

Les deux novices : le R. P. Paul Eugène Trudelle et le Frère Hyacinthe Montjeau, firent leur sainte profession, se consacrant pour toujours à Dieu, par l'émission des vœux simples. Le Frère Georges Marie Jeannotte, dont les années de postulat étaient achevées, reçut le Saint Habit du Premier Ordre, comme frère convers. Deux aspirants enfin, sous les noms de frère Patrice et de frère Isidore revêtirent l'habit du Tiers-Ordre et commencèrent leur oblature.

Un cantique à l'Immaculée avait ouvert la cérémonie, un cantique au Séraphique Père la termina. On comprend aisément la joie de toute la communauté, heureuse d'inaugurer ainsi, sous les auspices de l'Immaculée Reine de l'Ordre des Mineurs, la série de ses cérémonies officielles de Couvent de Noviciat.

(Tiré des *Annales du Noviciat*)

MONTREAL. — FRATERNITÉ SAINT-ANTOINE DE PADOUE

LE 10 octobre s'ouvrait dans notre chapelle Saint-Antoine la retraite annuelle de la Fraternité. Elle fut prêchée par le R. P. Jean-Joseph, Directeur, aidé du R. P. Zéphyrin.

Les Tertiaires ont suivi en grand nombre et avec beaucoup de piété et d'empressement les exercices de la retraite. Le jeudi fut chantée une messe de Requiem pour les Tertiaires défunttes ; le soir du même jour il y a eu une nombreuse prise d'habit. La profession eut lieu à la clôture de la retraite.

Durant ces jours, on a procédé au renouvellement des charges. Ont été élues :

Supérieure : Mde Auguste Dinelle ; Assistante : Mde Henri Gauthier ; Maîtresse des novices : Mde Théophile Major ; Secrétaire : Mlle Albertine Beaupré ; Trésorière : Mlle Mélina Alarie ; Discrètes : Mdes Joseph Cadieux, André Leblanc, Téléphore Grondine, Joseph Peltier, Joseph Lespérance, Cyprien Payette, John Toohey, Amable Duquette, Joseph Garand, Albert Lacombe, Delphis Rochon, Zéphyrin Benoit, Amédée Mireault, Pierre Barrette, Théodore Bourget, Arsène Léveillé, Milles Virginie Lapointe, Florida Plante.

MONTREAL. — MILE-END.

LA visite annuelle et canonique de la Fraternité Sainte-Claire de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus de Montréal, a eu lieu du 11 au 16 septembre 1915. C'est le Révérend Père Amé, si avantageusement connu au milieu de nous, qui a présidé tous les exercices auxquels ont assisté tous nos Tertiaires, hommes et femmes. Espérons que les si bonnes, si persuasives paroles du Rév. Père Visiteur ont trouvé le chemin de tous les cœurs ; et qu'à l'avenir nous serons de vrais Tertiaires modèles, vivant au milieu du monde suivant toutes les règles du Tiers-Ordre.....

QUÉBEC, — PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

NOUS lisons dans les *Annales de Sainte-Anne de Beaupré* :

Les Tertiaires de la Fraternité du Très Saint Sacrement de Québec, sous la conduite du Révérend Père Odoric, o. f. m., ont fait leur pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beaupré, le 3 octobre. Ils étaient 1700 pieux enfants de Saint François d'Assise dont le séjour parmi nous a été une prière continuelle de même qu'une prédication entraînant. Oui, prière à la Basilique, dans les chapelles, à la Scala Sancta, surtout pendant le solennel chemin de croix fait à travers les sentiers de la côte. Prédication par l'exemple, comme jadis le séraphique patriarche d'Assise ; nous avons eu une vivante leçon de foi ar-

dent
saint
de la

A
La v
Excel
23 pr
plus
d'étoi
gens
qu'ad

D
très fl
siales.
d'habi

D
L
et Mr
fession

D
n'avaie
enfin ar
ment à
Visiteur

dente, de dévotion fervente, de confiance entière, de piété vraie. Bonne sainte Anne, répandez de plus en plus parmi les nôtres le Tiers-Ordre de la prière et de l'apostolat.

SAINT-UBALD, CO. PORTNEUF

ACCOMPAGNÉ du R. P. Louis-Joseph, le R. P. Eustache, du couvent de Québec, a fait la visite du Tiers-Ordre dans cette Paroisse. La visite a coïncidé avec la retraite paroissiale du 9 au 19 octobre. Excellente Fraternité ! A la cérémonie de clôture, 56 prises d'habit, 23 professions. Quelques *habitants* faisaient remarquer qu'on ne voyait plus de gens mariés entrer dans le Tiers-Ordre, à Saint-Ubald. Rien d'étonnant, tous sont Tertiaires. Il n'y a plus dès lors que des jeunes gens et des jeunes filles qui entrent dans le Tiers-Ordre. On ne peut qu'adresser des félicitations à cette paroisse modèle.

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

DU 24 au 27 octobre, le R. P. Eustache a fait la visite des Tertiaires de cette paroisse. La Fraternité, fondée depuis peu d'années, est très florissante et aide beaucoup Mr le Curé dans ses œuvres paroissiales. Mr le Curé est content de sa Fraternité. A la clôture, 90 prises d'habit, 20 professions.

SAINT-HONORÉ DE SHENLY

DU 30 octobre au 4 novembre, les Tertiaires de Saint-Honoré ont eu la visite canonique du Tiers-Ordre. Les exercices furent bien suivis, et Mr le Curé a été content. A la clôture 95 prises d'habit, 30 professions.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

DU 7 novembre au 10, les Tertiaires eurent la visite canonique du Tiers-Ordre. Depuis longtemps, les Tertiaires de cette paroisse n'avaient pas eu la visite. Aussi, grande fut leur joie lorsqu'ils virent enfin arriver le R. P. Visiteur. Tous ont montré un grand empressement à venir aux exercices. Tous également se sont présentés au Visiteur qui a été édifié de leur conduite exemplaire. Malgré l'abandon

où on les avait laissés depuis plusieurs années, tous cependant sont demeurés fidèles observateurs de la règle de Saint-François. A la clôture, 50 prises d'habit, 18 professions.

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS.

A la clôture de la visite, 29 postulants prirent l'habit et 24 novices firent profession. C'est le R. P. Odoric qui est venu terminer la visite commencée par le Rév. P. Eustache, qui devait aller ailleurs exercer son zèle apostolique.

ETATS-UNIS

FALL-RIVER, MASS.

LA Fraternité Saint-François d'Assise a eu le bonheur de la visite franciscaine et d'une retraite de sept jours prêchée par le R. P. Philippe.

La retraite a été très bien suivie et presque tous se sont acquittés du devoir de la sainte Visite.

Plusieurs tertiaires même qui s'étaient tenus à l'écart depuis plusieurs années se sont acquittés de leur devoir et ont promis de faire mieux à l'avenir.

Loué soit Jésus-Christ ! Toujours !

LE FRÈRE SECRÉTAIRE.

NEW BEDFORD, MASS.

LA Fraternité Sainte-Elisabeth, de la paroisse Saint-Antoine, à New Bedford, Mass., a eu l'avantage de la Visite canonique. Le R. P. Pierre, o. f. m., du couvent de Montréal, a ouvert la Visite le 31 octobre et l'a continuée jusqu'au 7 novembre. Un nombreux auditoire a suivi les instructions et l'explication qui leur a été donnée de la règle du Tiers-Ordre. A la clôture, vingt deux postulantes ont revêtu le Saint Habit. Les professions n'ont pas pu avoir lieu, car l'année canonique n'était pas encore achevée pour les novices.

La Secrétaire : DÉLIA CHARBONNEAU.



L'ex
que, d'
Les T
de ces p
en Belg
Cette
se ven
-ssssss-
La g
Les p
Haut
nier, mil
Ce Su
bien des
toutes le
un ami s
elles sais
fiance, sa
Après
les vaillan
il donne t
L'ouvr
été édité
ries Gran
La mèn
vers inté
Dans l'
çon s'épa
des entret
Rien d'au
vécues de
Non m
écrites par
de Châlon
semble de
nements d

et combien palpitantes ! Nous ne saurions trop les recommander à nos lecteurs avides de s'instruire des choses de la guerre en France !

A. M. C.



Les Sous-Marins et la guerre actuelle, par G. BLANCHON.

Les Zeppelins, par GEORGES. BESANÇON.

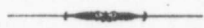
A un neutre catholique, par Mgr. PIERRE BATIFFOL.

Dans les tranchées du front, par FRANCIS MARRE.

Le Comité de Propagande française à l'étranger, qui s'est formé à Paris sous la présidence d'Honneur de Leurs Eminences les Cardinaux Luçon et Amette, et sous la direction effective du recteur de l'Institut Catholique, Monseigneur Baudrillart, assisté de Monsieur François Veillot, continue son œuvre de lumière, déjà connue de nos lecteurs (Voir *Revue*, N° de décembre 1915.) Signalons-leur aujourd'hui les "pages actuelles" dont ils ont pu lire le titre ci-dessus ; ils trouveront là, dans une brochure in-16 de 40 à 60 pages, une foule de renseignements, de documents qui les instruiront d'une manière pratique sur les principales questions que soulève la guerre actuelle. La guerre se fait dans les airs, sur terre et sur mer ; il serait plus exact de dire, *sous terre et sous mer*. Ils pourront s'instruire dans la lecture de ces ouvrages sur les Zeppelins allemands, sur les Sous-Marins, et sur les Tranchées.

Les pages de Mgr. Batiffol nous transportent sur un autre terrain ; il se propose d'éclairer et au besoin de rectifier la mentalité de certains catholiques de pays neutres. Ce n'est pas sans besoin, ceux-là peuvent le constater qui ont quelques relations avec ces pays. Puissent ces efforts atteindre leur but et rendre manifeste à tous de quel côté se trouve la justice et le droit.

A. M. C.



SAINTE Vierge Marie, jamais vous n'avez eu votre égale parmi les femmes, vous êtes la fille et la servante du Roi très haut, le Père céleste, vous êtes la Mère infiniment sainte de N.-S. Jésus-Christ et l'Epouse du Saint-Esprit.

S. FRANÇOIS. Prière à la Sainte Vierge.



BAIE SA
Jeanne De
ciscaines de
année de sa
Eglise.
C'était u
la recomma
elle à sa fa
sa paix, son
ble-t-il, le fr
en Dieu, l'a
MONTRÉA
Avila Chéné
de 57 ans, i
— Madam
de 70 ans, a
— FRATER
flamme, née
Agnès, décéd
— Madame
Sainte-Cather
— Madame
— Madame
— Madame
Saint-François
— FRATERN
Frère François
après 22 ans
— FRATERN
vembre 1915, à
QUÉBEC.— I
Edouard Char
décédée à l'Hô
20 ans de prc
— Monsieur
gilde, décédé le
La Fraternité
Hains un tertia
plus solides ver
— FRATERNIT

Nécrologie

BAIE SAINT-PAUL. — SŒUR MARIE JEANNE D'ARC, dans le monde Jeanne Deslauriers, décédée à la Maison-Mère des Petites Sœurs Franciscaïnes de Marie le 4 décembre 1915, à l'âge de 27 ans, dans la cinquième année de sa vie religieuse, munie des sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

C'était une angélique et douce enfant, semblant avoir pris à la lettre la recommandation de Notre Seigneur : redevenir enfant. Aussi apparut-elle à sa famille religieuse comme un modèle de l'enfance spirituelle ; sa paix, son sourire habituel, son calme imperturbable étaient, nous semble-t-il, le fruit d'un entier oubli d'elle-même et d'une confiance sans limite en Dieu, l'abandon de l'enfant dans les bras de sa mère.

MONTRÉAL. — FRATERNITÉ NOTRE-DAME DES ANGES. — Madame Avila Chéné, née Céline Deguire, en religion Sœur Saint Avila, à l'âge de 57 ans, après 16 années de profession.

— Madame L.-A. Brunet, en religion Sœur Marie-Alphonsine, à l'âge de 70 ans, après 4 ans de profession.

— FRATERNITÉ SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Madame Joseph Laflamme, née Joséphine Guilmette, âgée de 61 ans, en religion Sœur Sainte-Agnès, décédée après 20 ans de profession.

— Madame Pierre Pigeon, née Marie Thibeault, en religion Sœur Sainte-Catherine de Sienna, décédée après 5 ans de profession.

— Madame Vital Lafleur, née Cévérina Boismenu, âgée de 48 ans.

— Madame Joseph-Alphonse Poirier, à l'âge de 60 ans.

— Madame Albert Tessier, née Mélina Allaire, en religion Sœur Saint-François, à l'âge de 58 ans, après quatre ans de profession.

— FRATERNITÉ SAINT-JOSEPH. — Monsieur Joseph Courval, en religion Frère François-Joseph, décédé le 29 novembre 1915, à l'âge de 85 ans, après 22 ans de profession.

— FRATERNITÉ SAINT-LOUIS. — Monsieur Joseph Roy, décédé le 27 novembre 1915, à l'âge de 48 ans et 10 mois.

QUÉBEC. — FRATERNITÉ DU TRÈS SAINT-SACREMENT. — Madame Veuve Edouard Charpe née Emilie Drolet, en religion Sœur Sainte-Monique, décédée à l'Hôpital Général le 8 novembre 1915, à l'âge de 81 ans, après 20 ans de profession.

— Monsieur Herménégilde Hains, en religion Frère Saint-Herménégilde, décédé le 7 novembre 1915 après 13 ans de profession.

La Fraternité du Très Saint Sacrement a perdu en la personne du M. Hains un tertiaire des plus dévoués, qui a toujours donné l'exemple des plus solides vertus et de la plus tendre piété.

— FRATERNITÉ DE SAINT SAUVEUR. — Monsieur Narcisse Forget

Dépati, en religion Frère Saint-Augustin, décédé le 4 décembre 1915, à l'âge de 80 ans, après 26 ans de profession.

— Madame Joseph Gagnon, en religion Sœur Sainte Geneviève, décédée le 15 novembre 1915, à l'âge de 80 ans, après 20 ans de profession.

TRUIS-RIVIÈRES. — Monsieur Cyriaque Lajuburner, en religion Frère Jean-Baptiste, décédé au mois d'octobre 1915, après 16 ans de profession.

— Monsieur Charles Gélinas, en religion Frère Frédéric, décédé après 32 ans de profession.

— Monsieur Adophe Garneau, en religion Frère Adolphe, décédé après 6 ans de profession.

ANCIENNE LORETTE. — Madame Eugène Robitaille, née Hélène Grégoire, décédée le 22 novembre 1915, à l'âge de 48 ans, après plusieurs années de profession.

— Madame Jean-Pierre Robitaille, née M.-Philomène Gauvin, décédée le 28 novembre 1915, à l'âge de 72 ans, après plusieurs années de profession.

BAIE SAINT-PAUL. — Madame Augustin Gravel, née Aurélie Duchesne, décédée le 10 novembre 1915, à l'âge de 80 ans, après de longues années de profession.

L'ACADIE. — Madame Médard Gélinau, née Philomène Béchard, en religion Sœur Marguerite de Cortone, décédée le 1er décembre 1915, à l'âge de 78 ans, après 22 ans de profession.

La vie de cette pieuse tertiaire peut se résumer dans ces mots : Elle fut en tout une fidèle imitatrice de Notre Père Saint-François, mais surtout par son amour de la pénitence. La mort ne l'a pas surprise : son âme était prête depuis longtemps pour le grand voyage et si cette pensée de la mort lui causait quelque peur, c'est qu'elle trouvait n'avoir pas assez mérité pour le ciel. Son âme épurée au contact des épreuves et de la prière goûte maintenant, espérons-le, la récompense accordée aux justes.

SAINTE-DOROTHÉE. — Madame Joseph Couvrette, née Annie Clermont.

SAINTE-EUSÈBE DE STANFOLD. — Monsieur Charles Vézina, en religion Frère Valentin, décédé le 24 novembre 1915, à l'âge de 76 ans, après 7 semaines de profession.

SAINTE-GEORGES DE BEAUCE. — Madame Ludger Bolduc, née Emma Noël, en religion Sœur Sainte Catherine, décédée le 24 août 1915, à l'âge de 56 ans, après 23 ans de profession.

— Madame Veuve Joseph Rodrigue, née Angèle Couture, en religion Sœur Sainte-Claire, décédée le 23 octobre 1915, à l'âge de 92 ans, après 19 ans de profession.

— Madame Veuve Louis Pepin, née Délina Gagnon, en religion Sœur Sainte-Elisabeth, décédée dans le courant de septembre 1915, à l'hospice des Sœurs de Saint-Damien, à l'âge de 86 ans.

— Madame Charles Rodrigue, née Apolline Poulin, en religion Sœur Sainte-Rose, décédée à Augusta, Maine, à l'âge de 48 ans, après 16 ans de profession.

Mon
Saint-F
19 ans
SAIN
Sœur R
— M
décédée
— Ma
Saint-Sé
professio
— Ma
décédée l
SAINTE-
décédée l
SAINTE-
Guay, en
SAINTE-
vembre 19
SAINTE F
Antoine, d
fession.
SAINTE-
— Mada
— Mada
SAINTE-
Justinien,
de professio
SOREL —
sieur Louis-
ternité du T
Citoyen r
Trempe, en r
eurent l'avan
sement trop
leur conduite
rer une éterni
de l'âme avan
pour le ciel.
Aussi dès q
l'amour de Jé
s'établir dans
être d'un gran
tion et, l'un
cette œuvre ;

Monsieur Pierre Veilleux, époux d'Elmire Bérubé, en religion Frère Saint-François, décédé le 17 décembre 1915, à l'âge de 67 ans, après 19 ans de profession.

SAINT-HYACINTHE. — Mademoiselle Joséphine Ruelle, en religion Sœur Rose de Lima, décédée le 1er avril 1915, après 26 ans de profession.

— Mademoiselle Amanda Desautels, en religion Sœur Sainte-Agnès, décédée le 23 juin 1915, à l'âge de 33 ans, après 6 ans de profession.

— Madame Louis Laflamme, née Mathilde Dolbec, en religion Sœur Saint-Sébastien, décédée le 4 juin 1915, à l'âge de 63 ans, après 10 mois de profession.

— Mademoiselle Rose Anna Lanoix, en religion Sœur Sainte-Marthe, décédée le 16 novembre 1915, à l'âge de 46 ans, après 5 ans de profession.

SAINT-JEAN. — Madame Evariste Lasnier, en religion Sœur Sainte-Anne, décédée le 8 décembre 1915, à l'âge de 58 ans, après 14 ans de profession.

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS. — Madame Cyrille Samson, née Philomène Guay, en religion Sœur Saint-François, décédée après 25 ans de profession.

SAINT-AURICE. — Monsieur Joseph Desilets, fils, décédé le 24 novembre 1915, à l'âge de 72 ans, après 21½ ans de profession.

SAINT RÉMY. — Madame François Normandin, en religion Sœur Saint-Antoine, décédée le 9 décembre, à l'âge de 75 ans, après 18 ans de profession.

SAINTE-ROSE. — Madame Jean-Baptiste Tailfer.

— Madame Jean-Baptiste Philiatrault.

— Mademoiselle Rose-Anna Dufresne.

SAINT-UBALD. — Monsieur François-Xavier Denis, en religion Frère Justinien, décédé le 20 décembre 1915, à l'âge de 57 ans, après 24 ans de profession.

SOREL — Le 22 avril dernier, s'éteignait dans la personne de Monsieur Louis-Télesphore Trempe, l'un des membres fondateurs de la Fraternité du Tiers-Ordre de Sorel

Citoyen marquant autant que Tertiaire distingué, Monsieur L. T. Trempe, en religion Frère André, jouissait de l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître. Il était un de ces hommes, malheureusement trop rares de nos jours, dont la foi est l'unique règle de toute leur conduite, qui savent qu'ils ne sont sur la terre que pour se préparer une éternité de bonheur et qui, en conséquence, font passer les intérêts de l'âme avant tout le reste et s'appliquent surtout à acquérir des mérites pour le ciel.

Aussi dès que le Tiers-Ordre, dont le but est d'attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ et à la pratique des vertus chrétiennes, vint s'établir dans notre paroisse, il comprit que cette institution devait lui être d'un grand secours pour le faire marcher dans la voie de la perfection et, l'un des premiers, il répondit à l'appel des promoteurs de cette œuvre ; jusqu'à sa mort, son ardeur ne se démentit jamais et

il fut toujours l'un de ces membres qui par leur dévouement, leur fidélité, leur zèle, leur assiduité aux exercices, sont les piliers des pieuses associations.

Sans doute nous avons pleuré vivement la perte de cet homme de bien mais sa mort qui fut en tout semblable à celle du juste dont parle la Sainte Ecriture, nous donne cette consolation qu'il est aujourd'hui auprès de Dieu, que de là il veille sur ceux qui lui furent chers, qu'il fait descendre sur eux les bénédictions de notre divin Sauveur.

Puisse sa mémoire vivre longtemps encore parmi nous, pour être pour tous une leçon de vertu et de fidélité au devoir !

C. DONAT COURNOYER, ptre.

R. I. P.

Faveurs obtenues

SAINT ANTOINE DE PADOUÉ : Merci pour une position obtenue.

L'IMMACULÉE CONCEPTION, SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE :
Merci pour deux grandes faveurs. Madame P. B., *Montréal*.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE : Reconnaissance pour la guérison de mes yeux très malades. Une Tertiaire du Très Saint Rédempteur, *Hochelaga*.
— Faveur signalée obtenue par l'intercession de ce grand Saint. Madame Aurélius Lécuyée, tertiaire de *Sorel*.

TRÈS SAINTE VIERGE ET SAINT JOSEPH : Remerciements pour nouvelles reçues d'un prêtre que l'on croyait mort à la guerre. Abonnée, de *Saint-Fabien*.

A SAINT ANTOINE : Remerciements pour plusieurs faveurs. Madame G. LAUZON. *New Toronto*.

— Remerciements pour une faveur spéciale obtenue pendant les treize mardis, L. N.

AU BON FRÈRE DIDACE : Remerciements, L.-N. Remerciements pour grâce obtenue avec promesse de publier dans la *Revue*. Madame L.-P. A. *Montréal*.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LA PAIX. — N. S. Père la Pape Benoît XV. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte et de la Chine. — La prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 15. — Grâces d'état, 10. — Grâces spirituelles, 25. — Grâces temporelles, 46. — Premières communions, 3. — Vocations, 10. — Positions, 3. — Enfants, 19. — Jeunes gens, 28. — Jeunes filles, 45. — Mariages, 14. — Familles, 37. — Pécheurs, 22. — Ivrognes, 13. — Malades, 12. — Défunts, 10. — et tous les morts ou blessés de la guerre.

Un *pater* et un *ave*, s. v. p.